LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.024 — QUARANTIÈME ANNÉE — MERCREDI 30 JUIN 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Italie et Turquie

Les nouvelles relatives à la rupture des relations diplomatiques entre l'Italie et la Turquie vont se confirmant. Si la rupture n'est pas encore officielle à l'heure où nous écrivons ces lignes, il semble bien qu'elle ne saurait désormais tarder de le devenir. Et elle entraînera fatalement la coopération italienne à l'action engagée par les alliés contre l'empire dégénéré qui, sous l'ignominieux joug des Jeunes-Turcs, est malheureusement devenu une sorte d'annexe de l'Allemagne.

L'Italie ne pouvait pas ne pas se dresser en face de la puissance contre laquelle elle entra en guerre il y a quelques années et avec qui elle était demeurée plus ou moins ouvertement en conflit. Les Turcs ont toujours été, sur les instigations de l'Allemagne, les artisans des intrigues ourdies et de l'agitation provoquée contre l'influence de l'Italie en Tripolitaine. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'ils n'ont pas renoncé à reprendre ces terres d'Afrique que l'Italie leur a arrachées : si la nouvelle Triplice germano-austro-turque réussissait, un jour, à devenir la maîtresse du monde, comme elle n'a pas renoncé à en caresser l'étrange espoir, cette reprise serait évidemment réalisée au profit de la Turquie. Les Italiens ont donc un indéniable intérêt à marcher contre la Turquie comme ils ont marché contre l'Autriche.

En dehors de cet intérêt spécial, un intérêt d'ordre plus général conseille aux Italiens cette décision. Dès lors qu'elle est entrée en action aux côtés des alliés, l'Italie se trouve associée à toute la vaste entreprise engagée pour la libération de l'Europe. La lutte soutenue contre les prétentions de l'Allemagne et de ses alliés à l'hégémonie universelle se déroule sur divers fronts et l'action contre la Turquie constitue l'un de ces fronts. En y collaborant, l'Italie accomplira donc une besogne éminemment propre à faciliter et à hâter le résultat final.

Sur les modalités que cette coopération italienne pourra revêtir, nous n'avons pas encore de renseignements suffisamment précis. En l'absence de toute note officielle de Rome, il convient, en effet, d'accueillir sous les plus expresses réserves les indications qui nous sont données de diverses sources plus ou moins autorisées. Ce qui importe aujourd'hui, c'est la constatation de ce fait : à savoir que l'entrée en action de l'Italie contre la Turquie apparaît comme imminente.

Ainsi, la lutte en Europe et jusqu'aux portes de l'Asie, s'élargit de plus en plus. Et les nations alliées la poursuivent en plein accord. L'Italie, qui d'un geste sublime s'est courageusement jointe aux nations déjà en guerre contre la Triplice germano-austro-turque, demeure résolue à coordonner ses efforts avec ceux de ses nouveaux alliés.

La même préoccupation de collaborer à un plan général se manifestait, d'ailleurs, déjà de la part de l'Italie sur le front autrichien. L'un des critiques militaires italiens les plus réputés, le colonel Enrico Barone, écrivait, en effet, ces jours-ci, en manière de conclusion à une étude sur la Situation en Galicie et l'Action des Italiens : « Même à condition de retarder la réalisation immédiate de nos saintes aspirations nationales, nous devons agir de façon que, grâce à notre intervention, l'action générale de la Quadruplice puisse en tirer le plus grand profit. » La coopération italienne à l'entreprise des Dardanelles illustrera d'un nouvel exemple décisif cette thèse où la logique et la loyauté trouvent également leur compte.

Oui, il n'y a qu'une pensée et il n'y a qu'une âme parmi toutes les nations libres levées pour la défense du Droit : travailler ensemble, travailler de toutes les manières et sur tous les terrains à assurer la défaite des puissances de barbarie monstrueusement déchaînées contre la Civilisation. Le dessein est clair. Et les alliés lutteront tous d'une même ardeur pour le faire triompher.

CAMILLE FERDY.

Le Commerce Extérieur et l'Industrie de la France

Sous ce titre, M. Edmond Théry publie dans l'*Economiste Européen* une étude très documentée sur l'état de notre production et de notre exportation en 1915. Cet état est mauvais : les chiffres cités par M. Théry, particulièrement ceux de la production habituelle des départements envahis, sont navrants, mais l'éminent économiste observe judicieusement, à propos de la statistique meilleure des exportations anglaises :

Nous savons que, depuis le mois de novembre dernier, l'Allemagne a converti toutes ses industries en manufactures de guerre, et la presse d'outre-Rhin nous a récemment appris que 3.750 usines, disséminées sur tout le territoire de l'Empire, travaillaient jour et nuit pour les besoins de l'armée.

C'est grâce à cette formidable transformation que l'Allemagne peut produire maintenant plusieurs centaines de mille obus par jour et envoyer sur ses fronts la masse de matériel et de munitions dont nos héroïques alliés, les Russes, viennent de subir les effets.

Une seule nation, en Europe, pouvait rivaliser avec l'Allemagne pour la production des projectiles et des armes de guerre : c'est l'Angleterre, en raison de son outillage mécanique, de son industrie sidérurgique et métallurgique et de l'importance de sa production houillère.

Mais l'Angleterre ne se rendant pas compte de la gravité de la situation, semble surtout poursuivre le but de remplacer les produits industriels allemands sur les marchés des pays neutres où ces produits n'arrivent plus. Les journaux anglais ne le cachent pas, car ils encouragent ouvertement leurs compatriotes à profiter de l'occasion pour reprendre sur ces marchés la place qu'ils occupaient autrefois ; et on peut même croire qu'ils y ont réussi en partie, puisque le *Board of Trade* vient d'annoncer officiellement qu'en dépit des sous-marins allemands les exportations britanniques pour le mois de mai sont en augmentation.

Si le commerce extérieur de l'Angleterre est actuellement en progression, c'est que les industries anglaises continuent à fabriquer toutes sortes de produits, sauf des canons, des mitrailleuses, des fusils et des munitions !

Les choses se sont heureusement passées, chez nous, d'une façon absolument différente puisque, malgré l'invasion qui a privé notre pays des quatre cinquièmes de sa production sidérurgique et de plus des trois cinquièmes de son extraction carbonifère, nous avons obtenu de nos industries, désorganisées par la mobilisation générale et par la crise des transports maritimes, un effort auquel tout le monde rendra bientôt justice, car grâce à cet effort — que nous allons rendre plus efficace encore — la France tiendra victorieusement tête à l'ennemi.

Soyons d'abord vainqueurs, nous exporterons ensuite.

La Paysanne française

Du *Bulletin des Armées :*

Dans une de ses dernières réunions, l'Académie d'agriculture, sur la proposition de MM. Viger et Loubet, rendait un solennel hommage au merveilleux effort accompli par les femmes des agriculteurs mobilisés, qui ont déployé des qualités vraiment remarquables d'administration dans les grandes aussi bien que dans les petites exploitations agricoles.

Le pays tout entier doit s'associer à cet hommage.

Dès le début, au lendemain de la mobilisation, lorsque la Patrie lui a pris son homme, lorsque les appels successifs des classes lui ont enlevé ces fils ; lorsque la défense nationale a réquisitionné les auxiliaires les plus précieux de la ferme, les chevaux, elle a pu être un instant désorientée, mais elle n'a pas tardé à se ressaisir, et courageusement elle a fait face aux nécessités de l'heure tragique.

Les saisons l'ont trouvée debout, prête à tous les ouvrages. La fenaison, la moisson, le labour ne l'ont pas effrayée. Experte à tous les travaux de champ, elle en a dirigé les multiples évolutions.

L'hiver a passé avec ses frimas et ses peines, ses longues heures vespérales devant le foyer ; le printemps a ramené sur les champs les promesses des moissons prochaines, des récoltes, des vendanges ; les oliviers ont secoué au vent leur blanche floraison, et les hommes ne sont pas revenus.

Qu'importe ! La paysanne française va de nouveau tenir tête à la besogne. Pendant que le paysan, dans les tranchées, face à l'ennemi, défendant le bien commun, le patrimoine de tous, le sol français, fait œuvre de mort, la paysanne française fait œuvre de force et de vie.

Certes, oui ! la paysanne française mérite le solennel hommage que vient de lui rendre l'Académie d'agriculture.

Tolstoï a écrit quelque part que la paysanne russe évolue vers la tombe en accomplissant son devoir de donnner la vie : elle n'est pas seulement la femme, elle est la mère. La paysanne française vient de montrer qu'elle possédait les qualités admirables de la mère et de l'épouse, et que le paysan français avait en elle un bon et courageux compagnon.

PROPOS DE GUERRE

Un Joli Geste

J'ai reçu cette lettre :

Saïgon, 30 Mai 1915.

Cher Monsieur,

Je suis en Indo-Chine depuis avant la guerre sur un navire faisant un service public.

Je suis obligé de rester à mon poste de mécanicien et ne puis mieux faire que de servir la France dans une situation sans gloire, mais aussi sans danger, tout au moins depuis la disparition du fameux Emden. *Je voudrais faire mieux.*

J'ai envoyé, il y a quelque temps, un peu d'argent à mes sœurs orphelines, comme je fais, du reste, chaque fois que je le peux. J'ai aussi femme et enfant, mais qu'est-ce que d'aider femme, enfant et sœurs lorsque la mère a besoin ?

Aussi je prends la respectueuse liberté de vous adresser 100 francs pour la France, notre vénérée mère à tous, sachant d'avance que vous saurez les donner où il faut et à qui il faut.

JEAN CAGNINI,
Chef mécanicien du Guadiana, *en station à Saïgon.*

N'est-il pas joli et profondément émouvant le geste de ce Français qui, tenu par le devoir dans une sorte d'exil, envoie sa contribution à la grande Œuvre commune ? Notez qu'il ne précise pas, il dit simplement *pour la France ;* c'est sa patrie tout entière, sublime entité, qu'il aime et comprend d'autant mieux qu'il en est plus éloigné, qu'il veut aider. C'est le geste religieux et touchant du fils aidant sa mère et se privant pour elle d'une partie de son gain.

Il faut songer que dans le budget de ce laborieux, 100 francs représentent une somme d'autant plus grosse qu'il a des charges personnelles.

Pour répondre le plus exactement possible au désir de mon généreux correspondant, je me suis empressé de porter la somme à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, qui m'a proposé de la verser à l'Œuvre d'assistance au soldat du front, laquelle est représentée à Marseille par le groupement des Œuvres d'assistance, ce que j'ai fait.

Cette Œuvre, comme on sait, a pour mission de venir en aide à nos combattants qui sont évacués dans les formations sanitaires de l'arrière, formations qui sont les moins privilégiées. Là se rencontrent des soldats de tous les régiments, de toutes les régions : des Français, et ces Français représentent bien, à cette heure, la France, la France « notre vénérée mère à tous », qui se bat et lutte et souffre.

Je crois avoir ainsi réalisé au mieux la noble pensée que mon correspondant lointain m'a fait l'honneur de me charger d'exécuter.

ANDRE NEGIS

Lire à la 4e Page

Fils de Française

332e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 29 Juin.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la région au nord d'Arras, la canonnade s'est poursuivie la nuit dernière.

Au nord et au sud de Souchez, ainsi qu'au nord de Neuville, une action d'infanterie nous a permis de progresser dans le chemin creux d'Angres à Ablain.

En Argonne, à Bagatelle, lutte incessante à coups de torpilles et de grenades.

Dans les Vosges, une attaque allemande a réussi à rejeter momentanément nos avant-postes des pentes à l'est de Metzeral. Nous avons, par une contre-attaque immédiate, reconquis en partie le terrain perdu.

Sur le reste du front, nuit calme.

Artilleurs marseillais en repos à Béthune

Lettre d'Italie

Le général Cadorna. — La marche vers Vienne. — Le député soldat et le serment des volontaires.

Vérone, 21 Juin.

Depuis le soir du dernier dimanche qui précéda la déclaration de guerre, nul n'a revu le général Cadorna. Où est-il ? Personne ne peut le dire. Cette précieuse vertu : savoir passer ignoré, est pour le chef suprême de l'état-major une grande habileté. Mais le public qui ne croit point aux miracles, n'admet pas que le généralissime puisse se déplacer sur un front de 500 kilomètres sans révéler quelque part sa présence. Et comme, hier soir, dans un village voisin, parmi une réunion de confrères, on affirmait que le grand quartier général se trouvait tout près, dans la villa du comte X..., un journaliste s'empressa de déclarer que la chose ne pouvait être exacte et que, d'ailleurs, elle n'avait aucune importance.

— « Certainement, appuya notre confrère Giuseppe Borghetti, de l'*Idea Nazionale* ; et si vous voulez savoir où Cadorna se trouve prenez une carte du théâtre de la guerre... Voyez-vous ces petits drapeaux qui marquent nos progrès ? Voyez-vous Caporetto, Canale, Plava, Monte-Nero, Cormons, Gradisca, Monfalcone ? et après Preikopel, Monte-Croce, Cortina-d'Ampezzo, Vezzena, Lugna, le mont Altissimo et Ala et Condino ? Eh bien ! c'est dans chacun de ces pays redevenus italiens que vous pouvez voir le général Cadorna... Là où les qualités de notre préparation militaire se manifestent, là où l'action s'accomplit victorieusement, là où l'ennemi est défait, où notre victoire reprend son vol, c'est lui ! Là où la patrie italienne se fait plus grande, où les enseignes autrichiennes sont abattues et remplacées par le drapeau italien, c'est lui encore, c'est là que vous devez le chercher et que vous le trouverez. »

Notre confrère a raison. Nous ne devons pas être curieux. L'homme disparaît aujourd'hui derrière l'œuvre.

Le général Cadorna est modeste. Sec d'apparence et laconique, austère et aimable, il est aimé de tous ceux qui l'approchent. Il ne se repose jamais : il voit tout et il est partout. Et le soir il rend compte de son œuvre à la nation qui attend. Ses communiqués entreront dans l'histoire comme des documents de guerre parfaits, dont la plus grande qualité, la meilleure, est certainement la précision. Le style en est sobre et clair, dépourvu de tout ornement inutile ; pas un mot, pas une syllabe qui ne soit nécessaire à l'idée ; la phrase est composée sans contorsions métaphoriques et sans adjectifs !... Dans ces admirables bulletins on voit Cadorna et nul autre que lui.

Il y eut pourtant une tentative de collaboration dont on trouve la trace dans un des premiers communiqués. Au début, en effet, dans le but d'alléger la tâche du Chef, on envoya au grand quartier général un journaliste militarisé, dont les fonctions consistaient à rédiger les bulletins quotidiens avec toutes les ressources de la littérature et de la poésie.

Le général Cadorna n'est pas un ami des journalistes ; néanmoins, il accueillit bien notre confrère et sa prose, mais le jour suivant il l'informa que sa mission était terminée : dans ses communiqués il y avait trop d'adjectifs et l'adjectif, voyez-vous, ça fait toujours tort à quelqu'un.

***

Lors de mon pèlerinage le long du front, parmi les troupes, j'ai eu l'occasion de rencontrer un ancien général, qui fut par deux fois président du Conseil, et qui m'honore de son amitié. Il n'est plus en fonction, car il est âgé de quatre-vingt-quatre ans, mais il veut revivre le beau temps des guerres pour l'indépendance de l'Italie, dans lesquelles il s'est couvert de gloire. Je lui ai demandé ses impressions sur ce début de guerre.

— Ne vous y trompez pas, m'a-t-il dit, c'est la marche sur Vienne. Relisez les communiqués de Cadorna : il en résulte clairement que les opérations actuelles sont dirigées vers le nœud de Tarvis et vers le bas Isonzo.

L'occupation de Caporetto réalisé dès le début des hostilités, l'attaque, commencée le 12, du fort de Malborghetto et celle du fort de Predil établissent les voies à suivre contre le nœud de Tarvis, auquel on arrive de l'Italie par deux routes bien distinctes, dont le sommet est à Tarvis et qui sont aujourd'hui, comme du temps de Beauharnais, vice-roi d'Italie, défendues par les forts ci-dessus.

Entre l'attaque du col de Tarvis et celle du bas Isonzo (extrême-gauche et extrême-droite) il n'y a point de lien, c'est-à-dire que ni la réussite italienne à Tarvis ne forcerait l'ennemi à évacuer le bas Isonzo, ni la réussite sur celui-ci ne le forcerait à abandonner Tarvis.

Le front sur lequel les Italiens ont les plus grandes chances de succès est celui du bas Isonzo ; mais il faut ajouter que ce front est aussi celui des deux embouchures qui n'offre pas des avantages stratégiques importants. Et cela parce que, tandis qu'avec l'occupation du col de Tarvis on domine ou l'on menace les quatre vallées de l'Isonzo, de la Sava, de la Drava et de l'Alto-Muro, avec le passage de l'Isonzo à Gorizia on n'arriverait qu'après une série de combats à pénétrer par la dépression de Adelsberg jusqu'à Laybach, où seulement commenceraient à se rendre sensibles les résultats de nos victoires. Ces résultats seraient : l'isolement de Trieste ou du moins la rupture de ses communications directes avec le centre de la monarchie autrichienne ; la possession du chemin de fer Gorizia-Laybach, qui peut rendre à l'armée de très importants services : en outre, on obtiendrait l'affaiblissement de la route de la Sava et l'acquisition dans la haute vallée de ce fleuve d'une nouvelle ligne d'embouchure contre le col de Tarvis.

A l'armée italienne, qui aurait pénétrée jusqu'à Laybach, se présenteraient deux directions pour aller de l'avant : descendre la Sava ou la remonter. La descente l'amènerait par Steinbruch et Cilli à Marburg (distance d'environ 150 kilomètres). Les défenseurs de Tarvis, vaincus par les assauts ou menacés de se voir couper leurs communications avec Villach abandonneraient probablement la position, se repliant à travers des routes secondaires vers Paternion sur la Drava ; les Italiens, en possession de Tarvis, pourront en faire la base de leurs opérations successives. Les masses italiennes descendues de Tarvis et du col de Wurzen (après l'occupation de Laybach) se trouveront en conditions très favorables de manœuvre et d'attaque.

Voilà ce que m'a dit le vieux général.

***

Comme vous savez, de nombreux députés se sont engagés volontaires dans l'armée après avoir adressé de nobles appels patriotiques à leurs électeurs.

Hier, l'un de ces députés, M. De Felice, député de Catane, l'une des plus éminentes personnalités du parti socialiste, a été le héros d'une aventure singulière et qui mérite d'être relatée.

Le 82e régiment d'infanterie, après avoir fait, à l'aube, des exercices tactiques dans les environs de Rome, fit un assaut à la baïonnette sur l'esplanade de Villa-Glori, où s'élève le fameux monument des frères Cairoli, tombés pour la Patrie.

Devant ce monument, les soldats formèrent le carré et les officiers invitèrent le soldat-député De Felice — qui a voulu rester simple soldat, se refusant de demander le grade de sous-lieutenant — à sortir des rangs et à parler sur les vaillants tombés à Villa-Glori. De Felice obéit et le fameux orateur socialiste, rectifiant la position, prononça d'une voix haute et solennelle un discours plein d'enthousiasme, qui fut fréquemment interrompu par les applaudissements de ses camarades d'armes.

— « Devant cet autel des héros, prononça-t-il, Henri Cairoli avait convoqué ses camarades pour leur dire : Nombreux sont les dangers et plus grandes encore seront les douleurs. Ceux qui n'ont pas le courage de les affronter sont encore à temps et peuvent se retirer ». Je répète aujourd'hui l'exhortation de Cairoli : « Celui qui n'a pas la force d'offrir sa vie à la Patrie est encore à temps de se retirer ! ».

Tous les soldats du 82e régiment *qui sont tous des volontaires,* ont éclaté en un seul cri formidable : « En avant, en avant ! tous, tous ! Vive l'Italie ! ».

Un seul éclat d'enthousiasme et de foi répondit à ces paroles et les volontaires, après avoir levé leurs fusils en l'air, firent le serment : « Nous le jurons ! ».

GIACOMO GANDOLFI.

LA GUERRE

Le kaiser veut tenter un nouvel effort sur le front français

L'ALLEMAGNE CÉDERAIT DEVANT LES ÉTATS-UNIS

Paris, 29 Juin.

Les ministres, réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Juin.

Les événements militaires signalés aujourd'hui sont sans importance.

On discute surtout la participation de l'Italie à l'expédition des Dardanelles. La nouvelle en a été peut-être un peu prématurée. Je dois dire qu'on l'admet cependant comme probable, et l'importance en serait considérable. D'abord, la participation italienne nous offrirait une base d'opérations beaucoup plus favorable que celle que constitue l'Egypte, elle aurait, de plus, l'avantage de hâter l'intervention des Roumains et des Bulgares, en faisant apparaître la chute de Constantinople comme plus proche.

L'attitude de la Bulgarie et de la Roumanie inquiètent beaucoup, paraît-il, les deux empereurs. Dans ce dernier pays, notamment, le mouvement interventionniste a pris un caractère violent. Là encore, hélas ! le parti socialiste est manifestement en faveur des Barbares, sous couleur de neutralité, mais il semble bien que le sentiment national l'emportera.

Le grand coup porté contre les Russes n'ayant pas réussi à intimider les Balkaniques, le kaiser songerait, paraît-il, à foncer de notre côté. Cela n'est pas pour déplaire à notre haut commandement, et si vraiment Guillaume n'a pas d'autre moyen d'arrêter les Roumains et les Bulgares que d'infliger une défaite aux Français, nous devons plus que jamais être confiants.

Je le dis dans toute la sincérité de ma conviction la plus réfléchie.

MARIUS RICHARD.

Le Président de la République sur le Front de l'Aisne

Paris, 29 Juin.

Le Président de la République a passé au milieu des armées les journées de dimanche et de lundi. Il a visité les troupes qui opèrent dans la région de l'Aisne.

M. Poincaré a épinglé la Croix de guerre aux drapeaux de six régiments, qui ont été cités à l'ordre de l'armée pour leur vaillante conduite. Il s'est ensuite rendu à Reims d'où il a gagné nos premières lignes en compagnie du général Franchet d'Esperey.

Le chef de l'Etat a longuement parcouru les tranchées au nord et à l'est de Bétheny, en s'entretenant partout avec les officiers et avec les hommes.

Après avoir visité un certain nombre de batteries en action, puis des cantonnements et des hôpitaux temporaires, le Président est revenu à Paris par Fismes, où il s'est arrêté pour y examiner les formations sanitaires.

LA CLASSE 1916

Les appelés ne peuvent encore partir pour le front. — Seuls les engagés — seront envoyés aux armées

Paris, 29 Juin.

La question a été posée de savoir si les jeunes appelés de la classe 1916 peuvent, dès à présent, s'ils ont reçu une instruction militaire suffisante, entrer dans la composition des troupes de renfort envoyées aux armées.

Le ministre de la Guerre vient de faire connaître que la question doit être résolue par la négative.

Les appelés de la classe 1916 ne devront, sous aucun prétexte, et quel que soit leur degré d'instruction, être envoyés en renforts avant une date qui sera ultérieurement fixée par le ministre.

Quant aux engagés volontaires appartenant à la dite classe 1916, ils peuvent être envoyés aux armées en campagne aussitôt que leur instruction militaire est suffisante.

Les Réformés n° 2 et les Réformés temporaires

Ils devront avoir passé leur visite médicale avant le 4 juillet.

Paris, 29 Juin.

Aux termes de la loi du 6 avril 1915, tous les hommes placés dans la position de réforme n° 2 ou dans la position de réforme temporaire depuis le 2 août 1914 jusqu'au 31 décembre suivant, sont astreints à une nouvelle visite médicale qu'ils passeront soit devant les Commissions de réforme, soit devant les Conseils de revision.

Rappelons à ce sujet que les Conseils de revision cantonaux tiendront leur dernière séance le 4 juillet prochain. Par conséquent, les réformés qui n'ont pas encore régularisé leur situation en se présentant devant l'une ou l'autre des juridictions, Conseil de revision ou Commission de réforme, doivent se hâter de le faire, faute de quoi ils seront déclarés absents bons et considérés comme aptes au service armé.

Les commandants de recrutement ont établi en effet, pour leur subdivision, un contrôle de tous les hommes réformés. Ceux qui n'auront pas subi dans les délais réglementaires la nouvelle visite médicale, seront annotés comme bons, et recevront un ordre d'appel dans les délais réglementaires.

La Coopération du Canada

Londres, 29 Juin.

On mande de Montréal au *Daily Telegraph* :

Le colonel Carrick, membre du Parlement canadien, qui représente à l'état-major du maréchal French le ministre de la Milice, vient de rentrer au Canada en mission spéciale auprès du gouvernement. Il a publié une déclaration par laquelle il fait un éclatant éloge de l'armée française, et exprime la confiance inébranlable des Français et des Anglais dans le succès final.

Il exhorte les Canadiens à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour envoyer des hommes et du matériel.

En attendant, le recrutement marche bien, et l'on continue sans arrêt à former de nouveaux régiments.

Les Monténégrins des Etats-Unis et du Canada se préparent à retourner sur le continent dans l'armée monténégrine.

Le gouvernement canadien se charge de ceux qui viennent des Etats-Unis afin d'éviter des complications. Deux cents sont déjà arrivés au Canada. Ils sont placés dans un camp de mobilisation.

On en attend quatre mille autres dans quelques jours.

Le gouvernement anglais se chargera de les transporter en Europe.

Dans les Flandres

Si les Français s'emparent de toutes les hauteurs

New-York, 29 Juin.

L'envoyé spécial du *New-York Times*, qui se trouve au quartier général allemand, a adressé à son journal le récit très animé d'un combat qui a eu lieu près de Lorette.

Ce récit est daté du 28 juin.

Avec le correspondant qui suivait le duel d'artillerie du haut d'une plate-forme en bois, se trouvaient le prince Luitpol et un lieutenant général, qui ne put s'empêcher d'admirer la bravoure des Français et leur mépris de la mort dans les charges furieuses qu'ils ne cessaient d'exécuter.

« Si les Français, écrit le correspondant, s'emparent de toutes les hauteurs, leur artillerie pourra balayer les plaines avec un tel succès, que la perte de Lille et peut-être le refoulement de la ligne entière allemande en seront la conséquence.

Les progrès des alliés consternent le kaiser

Les Allemands vont envoyer de grandes forces sur notre front

Londres, 29 Juin.

Consternés par l'avance des Français en Alsace et les progrès constants, quoique lents, des alliés dans la grande bataille au nord d'Arras, le kaiser a ordonné le transfert de grandes forces du front oriental vers ces deux sections de la gigantesque ligne de bataille de l'Ouest.

On annonce, en outre, qu'il dirigera personnellement la prochaine grande attaque contre les alliés dans le Nord.

Berne, 29 Juin.

Les autorités allemandes prennent, depuis dimanche, des mesures sévères à la frontière suisse. On annoncent aux voyageurs qui se rendent en Allemagne qu'ils ne pourront pas rentrer avant deux ou trois semaines. De nombreux voyageurs venant de l'Allemagne sont retenus malgré leurs passeports à la frontière du canton de Schaffouse.

Un Suisse a réussi à passer, mais seulement après avoir adressé une réclamation télégraphique au gouvernement fédéral.

Ces mesures, prises sans doute par l'autorité militaire allemande, sont des indices d'importants transports militaires à travers l'Allemagne.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 29 Juin.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Vistule, un combat opiniâtre a continué dans la région d'Ojaroff pendant toute la nuit du 26 au 27 juin. L'ennemi a été repoussé partout, subissant de grandes pertes. Un acharnement particulier a marqué les attaques de l'ennemi contre la bourgade de Glinieny, où, au cours de nos contre-attaques, nous avons fait des prisonniers appartenant à tous les régiments de la 4e division autrichienne.

Définitivement rejeté dans les positions qu'il occupait primitivement, l'ennemi est demeuré le lendemain complètement passif. La poussée de l'ennemi sur Tomacheff, Relz et Kamenka continue.

Avant de commencer la retraite sur la Gnilapipa, le 26 juin, sur le front Boukhachevtzy-Galitch, nous avons repoussé avec succès des attaques acharnées de grandes forces allemandes.

Sur les autres fronts, aucun changement important.

La région des prochaines batailles

Pétrograde, 29 Juin.

Les autorités militaires ne s'attendent pas à de violents combats sur la ligne de la Rivièra-Gnila-Lipa, sur laquelle les troupes russes du Dniester se sont retirées du front Bobrka-Juravno.

La Gnila-Lipa est à environ 80 milles de la frontière occidentale. Elle coule du Nord au Sud, et se jette dans le Dniester à Halioz.

De violents combats sont plus probables sur la ligne de la rivière Zlota-Lipa, qui coule parallèlement à Gnipa-Lipa et se jette dans le Dniester à Nijnioff.

Les Russes auront pour eux le chemin de

ter qui suit la rive orientale du cours moyen de la rivière et sur lequel s'embranche la ligne de Tarnopol, près de Berejany.

Mikoloïeff a été laissé à l'ennemi. Cette ville aurait pu devenir une sorte de talon d'Achille. L'ennemi s'avançant de Lemberg dans la direction du Sud-Est, les forces russes du Dniester n'étant qu'une couverture pour les troupes du Nord. Les bois et l'absence de routes dans la région au nord de Juravnow, qui nuisent à la moralité, auraient aggravé les risques pour les Russes.

Le nouveau ministre de la guerre russe

Pétrograde, 29 Juin.

Le tsar a accepté la démission du général adjudant Soukhomlinoff, ministre de la Guerre, et a désigné pour le remplacer le général d'infanterie Polivanoff, gérant du ministère de la Guerre.

Pétrograde, 29 Juin.

Le général Polivanoff, le nouveau ministre de la Guerre, a des tendances libérales et il est très populaire. Sa nomination sera bien accueillie.

Les journaux consacrent une place considérable au remaniement du Cabinet, à la convocation de la Douma et à la mobilisation de l'industrie.

Un écrivain dit : « Les pronoms vous et eux, qui servaient à distinguer le gouvernement du peuple, cessent désormais d'exister ».

Pétrograde, 29 Juin.

L'ingénieur général Vernander, adjoint au ministre de la Guerre, est relevé sur sa demande de ces dernières fonctions. Il demeure membre du Conseil de l'empire.

Paris, 29 Juin.

On sait que le tsar a accepté la démission du général adjudant Soukhomlinof, ministre de la Guerre, et a désigné pour le remplacer le général d'infanterie Polivanof, gérant du ministère de la guerre.

Le nouveau ministre est âgé de 60 ans. Après avoir terminé l'Ecole des ingénieurs Nicolas, il fit deux ans de service dans le bataillon des sapeurs de la garde impériale, et entra, en 1876, à l'Académie des ingénieurs. Il prit part à la guerre russo-turque en 1888, et termina l'Ecole supérieure de guerre avec le grade de lieutenant-colonel de l'état-major.

Occupant ces postes fort modestes, durant les onze années suivantes, il écrivit quelques ouvrages militaires très remarqués. Il était nommé en 1899 rédacteur en chef de deux journaux militaires officiels l'*Invalide Russe* et la *Revue Militaire*.

En 1905, le général Polivanof était nommé chef d'état-major général. En 1906, il occupait le poste nouvellement créé d'adjoint au ministre de la Guerre, fonctions qu'il conserva jusqu'en avril 1912.

Son passage au ministère de la Guerre fut signalé par les plus importantes réformes qui aient été accomplies par ce département durant la direction du général Soukhomlinof.

En quittant le ministère à la suite de divergences d'opinions avec son chef, le général Polivanof fut nommé membre du Conseil de l'Empire.

Le général Polivanof jouit d'une très grande autorité et d'un très grand crédit dans les milieux militaires russes, et la confiance que vient de lui marquer l'empereur en le faisant sortir d'une retraite prématurée est unanimement partagée.

Le général Polivanof a, comme sous-secrétaire d'État à la guerre, contribué vigoureusement et brillamment à la mobilisation rapide des forces armées de la Russie pour la guerre actuelle. Il a des tendances libérales et il est très populaire.

L'armée russe est maintenant prête à faire face aux attaques ennemies

Londres, 29 Juin.

On mande de Pétrograde au *Daily Chronicle* :

Grâce à sa dernière manœuvre, l'armée russe a échappé au danger d'être séparée de son aile du Dniester par l'avance allemande au Sud-Est et elle est maintenant prête à faire face aux attaques de l'ennemi sur un front plus puissant et plus compact.

La grande bataille se livrera vraisemblablement à Rohatyn.

Les Russes emploient les balles explosibles qu'ils prennent à l'ennemi

Pétrograde, 29 Juin.

La direction de l'état-major général communique la note suivante :

D'après des renseignements parvenus au généralissime, l'armée allemande a publié une déclaration informant que les soldats russes qui seront trouvés en possession de balles Dum-Dum, ou autres projectiles du même genre, ne seront pas considérés comme prisonniers de guerre, mais immédiatement fusillés sur place.

Cette déclaration poursuit évidemment le but de calomnier notre armée et couvrir les cruautés des soldats allemands à l'égard de nos prisonniers et blessés tombés entre leurs mains.

Le présent avis porte à la connaissance du public que l'armée russe ne prépare pas, ne possède pas en réserve, et n'emploie pas de balles à action explosive lui appartenant. Seulement, quand nos troupes trouvent sur les prisonniers allemands ou autrichiens, ou avec des mitrailleuses, des cartouches à balles explosives faisant partie de l'armement de nos adversaires, ces balles sont immédiatement renvoyées par notre tir à l'ennemi auquel elle appartiennent.

La réunion de la Douma

Pétrograde, 29 Juin.

La *Recht* croit savoir que la Douma se réunira le 1er août au plus tard.

La Peau de l'Ours

L'annexion de la Belgique, de quelques parties de la Russie... et aussi peut-être de certains départements français

Londres, 29 Juin.

On mande d'Amsterdam au *Morning Post* que, d'après une dépêche de Berlin au journal *Het Volk*, M. de Bethmann-Hollweg et le ministre des Affaires étrangères approuveraient un projet modifié d'annexion de la Belgique. Celle-ci serait autonome, mais reliée économiquement à l'Allemagne. On aurait l'intention d'annexer aussi quelques parties de la Russie, mais on respecterait autant que possible l'intégrité territoriale de la France.

Cependant, les partis agraires et industriels soutiennent l'annexion à outrance et se livrent à des polémiques contre les opinions manifestées par le gouvernement, flétrissant les modérés comme traîtres à la patrie.

Les Efforts des Allemands pour arrêter l'envoi des Munitions de l'Amérique aux Alliés

New-York, 29 Juin.

La Presse américaine signale les efforts de toutes sortes que font les Allemands aux Etats-Unis pour arrêter les exportations d'armes.

Dans la conviction qu'il est pour eux d'un intérêt vital d'empêcher la vente des armes et des munitions aux alliés, les Allemands redoublent d'ardeur et il n'est moyen auxquels ils ne recourent.

Appels à la sensibilité des pacifiques, invités à s'indigner de ce qu'on fabrique aux Etats-Unis des engins de destruction.

Appels aux travailleurs, les suppliant de se mettre en grève ou de saboter leurs productions. Une circulaire en un anglais tudesque expédiée d'Allemagne était récemment distribuée parmi les ouvriers de la ville fortement germanisée de Saint-Louis.

Machines infernales à bord des navires alliés, procédé auquel il a été recouru trois fois contre des navires français.

Destruction des envois destinés aux alliés, ce qui vient de réussir à Tacoma.

Incendies et autres attentats contre les fabriques d'armes et de munitions, plusieurs ayant réussi, les gardes ont été partout doublées.

Efforts pour obtenir le contrôle des Sociétés se livrant à cette industrie.

Propagande par l'affiche en faveur de la paix. Une de ces affiches est reproduite par la *New-York Tribune*. Elle est ainsi conçue : « Citoyens américains, encourager le président dans ses nobles efforts pour maintenir la paix, en demandant au Congrès qu'il l'autorise à arrêter les exportations d'armes et de munitions des Etats-Unis en Europe. » Des listes de pétitions toutes prêtes pour les signatures sont distribuées gratuitement.

L'Allemagne cherche à fomenter une grève mondiale de matelots

Londres, 29 Juin.

On télégraphie de New-York au *Daily Mail* :

M. Furuseth, président de la Société internationale des matelots d'Amérique, déclare qu'il est en mesure de prouver que l'Allemagne s'efforce, depuis quelque temps, de fomenter une grève mondiale de matelots en vue d'empêcher les alliés d'obtenir des munitions.

M. Furuseth ajoute que des agents allemands ont offert une retraite de deux livres sterling par semaine à tout homme qui se prêterait à ce désir.

Le président de la Société des matelots est convaincu que ce sont les agents allemands qui sont responsables de la grève des dockers anglais.

Les attentats du Canada

Windsor (Ontario), 29 Juin.

L'Allemand Lofler a avoué qu'avec deux autres germanophiles de Détroit, il avait voulu faire sauter à la dynamite les ateliers Peabody et les usines où on fabriquait des fournitures de guerre.

L'Italie contre l'Autriche

La réouverture de la Cathédrale d'Ancône

Milan, 29 Juin.

La cathédrale d'Ancône, bombardée la nuit du 24 mai par les navires autrichiens, a été ouverte à nouveau hier après la réparation des dégâts produits par les obus. La date de la réouverture coïncidait avec la célébration d'une solennité religieuse.

L'Archiduc héritier d'Autriche à Trente

Zurich, 29 Juin.

L'archiduc héritier Charles-Joseph, arrivé à Trente ces jours derniers, fut reçu à la gare par le gouverneur de la ville, et sur la place Dante, par les généraux et officiers.

L'archiduc s'entretint avec eux et avec plusieurs pointeurs des forts.

Le 25 au soir, il se rendit dans la Valsucana, puis reçut diverses personnalités, entre autres, l'archevêque de Trente.

A son départ, l'entrée de la gare fut permise à la foule des curieux.

Les troupes allemandes dans le Tyrol

Lausanne, 29 Juin.

On mande de la frontière italienne à la *Gazette de Lausanne* que la présence de troupes allemandes dans le Tyrol est désormais constatée.

Pour leur faciliter leurs achats, le gouvernement a fixé le cours du mark à une couronne 25.

Dans les pays reconquis

Genève, 29 Juin.

On mande de Rome que les troupes italiennes constatent fréquemment que des maisons, des villas et des palais sont dévalisés et saccagés par les Autrichiens avant leur départ. Plusieurs églises ont été profanées et des vases sacrés volés.

Dans soixante-dix communes, organisées par le commandement suprême des territoires occupés, la vie est redevenue normale. Le commerce a repris, les marchés fonctionnent régulièrement, les médecins procèdent à des désinfections, les autorités font distribuer quotidiennement des vivres à la population. Le gouvernement italien accorde aux familles qui ont des parents mobilisés dans les rangs ennemis, la continuation des subsides alloués par le gouvernement autrichien.

Les soldats tchèques ne demandent qu'à se rendre

Rome, 29 Juin.

L'*Idea Nazionale* écrit qu'un détachement de soldats tchèques, engagé sur le front italien, se réfugia dans une maison et décida de se rendre. Menacés par leurs officiers, les soldats les ligottèrent, puis déployant le drapeau blanc, les Tchèques se rendirent sans combattre. En arrivant en Italie, ils ne dissimulèrent pas leur satisfaction et déclarèrent que tous leurs camarades voudraient bien pouvoir suivre leur exemple.

La Rupture italo-turque

La nouvelle est confirmée

Paris, 29 Juin.

D'après une dépêche de Rome, les journaux italiens confirment la rupture des relations diplomatiques entre l'Italie et la Turquie.

La coopération italienne aux Dardanelles

Rome, 29 Juin.

Au sujet de la coopération italienne aux Dardanelles, la presse affirme que sa collaboration se limitera, pour le moment, à offrir aux flottes alliées dans quelques ports du midi de l'Italie, une base navale plus sûre et utile que celle d'Alexandrie.

L'Italie enverra aux Dardanelles, sous le commandement du duc des Abruzzes, une partie de sa flotte. L'Angleterre, à son tour, rappellera des eaux turques les unités navales devenues superflues, et les enverra dans l'Adriatique pour continuer la police de la mer à laquelle étaient jusqu'ici destinés les navires de guerre italiens qui vont partir pour l'Orient.

Le Pape et la Guerre

Toujours l'interview de M. Latapie

Rome, 29 Juin.

L'*Observatore Romano*, reproduisant l'interview du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat parue dans le *Corriere d'Italia* dit :

« De cette interview il ressort que la pensée du pontife doit être recherchée dans les documents pontificaux publics officiels et non dans les paroles, jamais prononcées, qu'on lui attribue et qui sont reproduites avec de fantaisistes interprétations dans des journaux sans respect pour l'Auguste dignité du pape. De ce manque de respect, on trouve une preuve nouvelle dans la lettre du pape au prince de Bülow, à laquelle on a prétendu donner le contenu et une signification politiques alors qu'elle était une lettre privée, répondant au prince de Bülow qui, ne pouvant pas se rendre au Vatican, avait cru bon d'écrire au pape pour prendre congé et demander sa bénédiction pour la princesse. On a voulu en faire un document politique et les journaux en réclament même l'application sans égards envers le pontife. »

Paris, 29 Juin.

La *Liberté*, qui publie les déclarations du cardinal Gasparri, ajoute :

« Faisons remarquer avec toute la déférence due à son origine, que cette interview émane du secrétariat d'Etat au Vatican, c'est à dire du ministère des Affaires Etrangères du Saint-Siège. On voit bien par là qu'il s'agit de sujets diplomatiques, de politique extérieure, matière qui, au contraire du dogme, n'a rien d'absolu ni d'immuable. Nous avons dit déjà, et c'est un fait incontesté, que l'influence allemande s'exerçant par tous les moyens et sans contradicteurs à déformer auprès de la Cour pontificale la réalité des choses. Nous serions heureux si, comme paraît l'indiquer l'ensemble des déclarations reproduites par le *Corriere d'Italia*, l'interview rédigée en toute correction par Louis Latapie avait cet heureux résultat français, et tel fut le but de notre collaborateur, d'amener le bureau politique du Vatican à se rapprocher, en ce qui touche les atrocités allemandes et leurs sanctions nécessaires, des sentiments qui sont ceux de l'unanimité du monde civilisé.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Question des Munitions

Londres, 29 Juin.

M. Hobhouse dit que les alliés connaissent les sacrifices que les Anglais s'imposent de grand cœur depuis bientôt une année. La fourniture des munitions pour le front des Flandres avait augmenté de 200 pour cent depuis août 1914, lorsque le nouveau Cabinet fut constitué.

Le ministère de la Guerre français, dont M. Lloyd George proposait avec raison l'exemple à notre admiration, avait augmenté de 600 pour cent la fourniture des munitions à la date de mars passé.

Etant donné nos fournitures à la Marine, aux alliés, etc., nos envois au front des Flandres ne sont pas si inférieurs que celà à ceux des Français. La bonne volonté de la population ne rendra jamais nécessaire d'imposer, par une loi, l'obligation du service militaire ou du service industriel.

M. Hodge, travailliste, dit que les travailleurs ne feront aucune objection au bill des munitions. Comment feraient-ils obstacle aux mesures destinées à réduire les listes de pertes qui s'élèvent à 3.000 hommes par semaine ? Si, il y a des mois, on avait fait connaître la gravité de la situation, on ne serait pas en face des difficultés actuelles. Les travailleurs comprennent aujourd'hui qu'il vaut mieux renoncer à leurs privilèges que de s'exposer à perdre toute liberté par suite d'une victoire allemande.

M. N. Kenyon, travailliste, ancien mineur, dit que la Commission exécutive des Trades-Unions des arrondissements de Nottingham et Derby a proposé à leurs organisations de consacrer 3.500 livres sterlings, leurs économies si durement gagnées, à équiper un convoi d'ambulance destiné à la France. Aucune voix ne s'est élevée contre la proposition. (Applaudissements).

Londres, 29 Juin.

La Chambre des Communes a adopté, en seconde lecture, le bill relatif aux munitions.

La séance a été ensuite levée.

La Guerre en Orient

L'attaque des Dardanelles

Les sous-marins anglais dans la mer de Marmara

Londres, 29 Juin.

Le *Daily News* apprend d'Athènes que les sous-marins anglais ont causé de nouveaux dommages à la navigation turque dans la mer de Marmara.

La flotte turque dut chercher un refuge dans la Corne d'Or et le Bosphore.

Dans la péninsule de Gallipoli, le duel d'artillerie se poursuit. Les canons français font d'excellente besogne et préparent la nouvelle attaque d'infanterie.

Le commandant d'un contre-torpilleur anglais a découvert à bord d'un bateau-poste italien un espion allemand portant le costume d'infirmier de la Croix-Rouge.

Les réfugiés de Beyrouth

Alexandrie, 29 Juin.

Le croiseur-cuirassé américain *Tennessee* est arrivé de Beyrouth ayant à bord 650 réfugiés, dont 450 Italiens, 100 Américains et douze consuls.

Quatorze voiliers turcs coulés dans la mer Noire

Pétrograde, 29 Juin.

Dans la mer Noire, les navires de guerre russes ont donné la chasse à quatorze voiliers turcs venant de la Roumanie avec un chargement de benzine et de pétrole, et les ont tous coulés.

Les succès des alliés sont des plus importants

Turin, 29 Juin.

On télégraphie de Sofia à la *Stampa* :

« Des nouvelles authentiques sur l'action de la flotte anglo-française dans les Dardanelles affirment que l'attaque, reprise avec une violence inouïe, donna lieu à des succès des plus importants. L'amiral anglais informa Londres que le forcement des détroits se poursuit avec des résultats satisfaisants. »

La situation à Constantinople

Paris, 29 Juin.

Le *Temps* reçoit de Dédéagatch la dépêche suivante :

Deux Grecs arrivés de Constantinople font le récit suivant de la situation dans cette ville.

Les Turcs continuent à fouler aux pieds les privilèges du patriarcat. L'archimandrite Alexandre est encore dans la prison, malgré toutes les réclamations du patriarche. Le ministère de l'Instruction publique a envoyé aux directeurs des écoles grecques, sans en référer même au patriarcat, une circulaire leur ordonnant d'effacer l'inscription *Ecole grecque* et de la remplacer par l'inscription turque *Roum Mektebi*.

La censure a enlevé des calendriers la fête de saint Constantin, et le gouvernement avait empêché de fêter l'anniversaire du roi Constantin.

Le maire de Constantinople vient de décider que, dans dix jours, toutes les enseignes et toutes les inscriptions dans les langues des belligérants seront remplacées par des inscriptions en turc.

Les Grecs, Arméniens et Juifs ont le droit d'ajouter une petite inscription dans leurs langues respectives, sous une grande inscription en turc. Ainsi, Constantinople, dont toutes les enseignes étaient en français, la langue que comprenait tout le monde, ne présentera plus l'aspect d'une ville internationale. Tous les Grecs des environs de Constantinople ont été chassés de leurs villages et se sont réfugiés dans la capitale dans un état déplorable, privés de tout et couchés dans les écoles.

La peur des sous-marins alliés hante tous les esprits. Les soldats sont transportés d'un point à l'autre des faubourgs de Constantinople, mêlés avec les passagers civils, dans les bateaux des compagnies Chirketi, Hairie et Mahsoune, qui desservent le Bosphore et les îles des Princes. Les bateaux transportant les blessés des Dardanelles ont hissé le pavillon de la Croix-Rouge à la place du Croissant-Rouge, pour être plus sûrs d'être remarqués par les sous-marins alliés.

La Politique de la Grèce

La question de la contrebande de guerre

Athènes, 29 Juin.

Le communiqué anglais d'hier, au sujet de mesures éventuelles qui seraient prises contre la marine marchande grecque à cause de la contrebande de guerre, provoque de longs commentaires.

Les journaux gouvernementaux et vénizélistes sont unanimes à protester contre le fait que la marine marchande grecque exerce la contrebande en faveur des Turco-Allemands.

Le Gouvernement qui a fait, et continue à faire, des efforts sincères pour empêcher la contrebande, protestera contre les tendances de la note anglaise.

Le *Kairi* dit à ce sujet :

« Si la Grèce n'a pas participé à la lutte des alliés, elle n'a manqué cependant aucune occasion de leur montrer ses sympathies. Le Pirée a donné aux alliés tout ce qu'ils ont demandé. Tous les autres ports grecs ont accordé les mêmes facilités, et Athènes a manqué mourir de faim pour envoyer à Moudros, tout ce qui était nécessaire aux alliés, même le superflu. Si quelqu'un devait protester, c'était nous, car le commandant de la flotte alliée n'a pas toujours eu une conduite bienveillante envers la navigation grecque. Outre la visite, qui est son droit, il faut avouer qu'il a abusé du droit de saisie sur les bateaux grecs. »

L'attitude de la Bulgarie

Le ministre d'Allemagne à Sofia appelé à Berlin

Bâle, 29 Juin.

Les journaux allemands annoncent que M. Michehelles, ministre d'Allemagne en Bulgarie, est arrivé à Berlin pour y conférer avec ses chefs. Il repartira bientôt pour Sofia.

L'intervention de la Roumanie

La Roumanie aurait conclu une convention avec l'Allemagne et l'Autriche

Zurich, 29 Juin.

La *Zurcher Post* publie la note suivante :

« Nous apprenons d'une source bien informée que la Roumanie a conclu une nouvelle convention spéciale avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ».

Les partis politiques contre le gouvernement

Londres, 29 Juin.

On mande de Bucarest au *Times*, à la date de samedi :

Etant donné l'attitude indécise prise par le gouvernement en ce qui concerne sa politique étrangère, le parti démocratique et le groupe conservateur interventionniste ont décidé de ne plus lui accorder leur confiance, et de coopérer ensemble en vue de l'entrée de la Roumanie dans la guerre.

Les succès remportés par les Allemands sur le théâtre oriental, bien qu'exploités par la presse germanophile, n'ont fait sur l'opinion roumaine qu'une très médiocre impression.

Dans le Caucase

— Communiqué officiel russe —

Pétrograde, 29 Juin.

L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Le 26 juin, dans la région du littoral, les Turcs ont tenté une offensive contre notre flanc gauche, mais leurs attaques ont été repoussées.

Dans la région d'Olty, et particulièrement de Tortoun-Ghelia, les Turcs ont tenté d'attaquer une de nos compagnies. Ils ont été repoussés.

A la montagne de Heidag, les Turcs se sont approchés, à la faveur du brouillard, de nos tranchées jusqu'à 800 et 400 pas. Ils ont été reçus par un feu précis et soutenu de notre part et se sont retirés en subissant de grandes pertes. Près de Heidag, nos troupes ont trouvé plus de mille cadavres turcs.

Dans la région de Melasghert, un de nos détachements, amené d'Aoutakh, a eu un engagement avec les Kurdes, qu'il a dispersés, faisant prisonnier le commandant du 15e régiment kurde.

Pas de changements sur le reste du front.

En Belgique

Sous la botte allemande

Amsterdam, 29 Juin.

On mande de Gand que M. Lippens Osterrieth, usinier à Moerbeke, a été arrêté parce qu'il avait refusé de fournir l'électricité pour l'installation du fil de fer barbelé le long de la frontière.

D'autre part, l'ordre ayant été donné aux commerçants du marché de ne pas vendre leurs denrées au-dessus des prix fixés par les autorités, les commerçants ont quitté le marché emportant leurs marchandises. Plusieurs d'entre eux ont été cités devant le tribunal.

La captivité du bourgmestre de Bruxelles

Le Havre, 29 Juin.

On a de bonnes nouvelles de M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, qui vient d'écrire de la forteresse de Glatz.

M. Max se dit soutenu par les encouragements qu'il reçoit :

« Je n'ai, dit-il, aucun mérite à supporter mon sort avec stoïcisme, je ne vois, d'ailleurs, dans ma patience, que l'application de cette loi physique que tout être s'adapte aux conditions de vie qui lui sont imposées par les circonstances. Voici 240 jours que je suis enfermé. La captivité est devenue pour moi un état normal. Les souffrances que j'éprouvais pendant les premières semaines qui ont suivi mon arrestation vont s'atténuant de plus en plus ».

Les Etats-Unis et l'Allemagne

L'Allemagne céderait aux Etats-Unis

Washington, 29 Juin.

Les nouvelles de Berlin parvenues au gouvernement indiquent que l'Allemagne serait disposée à envoyer une réponse favorable à la note américaine relative aux procédés de guerre sous-marine.

Washington, 29 Juin.

M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis, à Berlin, a envoyé au département d'Etat un aperçu favorable de la réponse de l'Allemagne.

L'opinion qu'il s'est faite par avance semble fondée sur l'idée qu'il a de la bonne influence de M. Meyer Gerhard, l'émissaire du comte Bernstorff, qui aurait fait comprendre au monde officiel allemand que les Etats-Unis ne sont disposés à se jeter dans la guerre, mais insisteraient pour obtenir une réponse satisfaisante dans la question du *Lusitania*, question qui émeut beaucoup l'opinion américaine.

Dans les cercles officiels de Washington, on nourrit l'espoir que l'Allemagne consentira à protéger la vie des non combattants voyageant sur les navires recevant régulièrement des passagers et appartenant à toutes les nationalités, même au cas où elle continuerait ses attaques par sous-marins contre les transports ou vaisseaux portant des munitions pour les belligérants.

La progression du sentiment anti-germain en Amérique

Paris, 29 Juin.

L'envoyé spécial du *Petit Parisien* à New-York télégraphie le 28 juin :

« L'opinion est satisfaite d'avoir appris que l'émissaire du comte Bernstorff, M. Meyer Gerhard, a signalé au chancelier allemand la progression du sentiment anti-germain en Amérique. Elle commente vivement les dissentiments qui ont surgi entre von Tirpitz et M. de Bethmann-Hollweg ».

L'opinion de la Ligue navale allemande

Amsterdam, 29 Juin.

La Ligue navale allemande vient de publier un manifeste dont voici un extrait :

Outre les protestations des Germano-Américains, il s'en est élevé, aux Etats-Unis, de nombreuses contre la participation à une guerre contre l'Allemagne, consistant pour les Américains à fournir des munitions aux alliés.

La flotte allemande n'était pas en mesure d'arrêter, par les méthodes ordinaires du blocus, ce transport constant d'armes et de munitions destinées à nos ennemis. C'est pour l'Allemagne le plus sacré des devoirs de faire en sorte que le moins possible de ces envois américains parviennent en Grande-Bretagne.

La perquisition des navires transportant de la contrebande est, la plupart du temps, impossible, surtout dans les cas où il s'agit de navires du tonnage et de la vitesse du *Lusitania*. Il y a là un fait que ne pourront contester même les conseillers navals du président Wilson. Un changement d'itinéraire de quelques points seulement les met hors de la portée de nos torpilles, et aucun sous-marin ne possède les moyens de les arrêter. Il n'y avait donc qu'un moyen d'empêcher que la vie des soldats allemands fût mise en danger par les 5.400 caisses de munitions que transportait le *Lusitania*, ce moyen était de couler le navire sans avertissement. Il doit continuer à en être ainsi. Notre armée a le droit d'attendre ce service de notre flotte. Ce que les capitalistes et fabricants de munitions américains peuvent en penser nous est indifférent.

M. Bryan et la première note

Washington, 29 Juin.

M. Bryan a fait, hier, une déclaration pour démentir la nouvelle suivant laquelle il aurait informé le docteur Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qu'on ne devait pas prendre au sérieux la première note américaine à l'Allemagne. Il y a dans cette déclaration une chose intéressante ; elle apprend aujourd'hui pour la première fois que l'interprétation du document par l'ancien secrétaire d'Etat aurait conçue avait formé le sujet d'échanges de vues officielles entre Washington, Berlin et Vienne, dans le but de corriger toute impression inexacte de la véritable attitude des Etats-Unis dans l'affaire du *Lusitania*.

M. Bryan ne révèle pas ce qu'il a dit au docteur Dumba, mais il ressort de sa déclaration d'aujourd'hui qu'en Allemagne on ne se rendit pas compte tout d'abord de l'horreur qu'avait soulevé en Amérique la destruction des vies humaines par les sous-marins allemands.

La note américaine sur la destruction du « William-P.-Frye »

Washington, 29 Juin.

Le département d'Etat publie le texte de la note envoyée à l'Allemagne le 24 et par laquelle il lui demande de revenir sur son refus de régler au moyen de négociations diplomatiques directes les négociations des Américains au sujet de la destruction du *William-P.-Frye*.

La note déclare que puisque l'Allemagne a reconnu sa responsabilité dans cette affaire, il est inutile de recourir à la procédure du tribunal des prises. Cette procédure n'est, d'ailleurs, pas obligatoire pour les Etats-Unis, qui refusent d'admettre que l'Allemagne, comme elle le prétend, a le droit d'empêcher les navires américains de porter de la contrebande, et cela à l'aide de la destruction de la contrebande et du navire qui la porte.

LA GUERRE AÉRIENNE

Une escadrille allemande repoussée d'Hazebrouck

Amsterdam, 29 Juin.

Une escadrille d'avions allemands, qui cherchait à lancer des bombes sur Hazebrouck, a dû rebrousser chemin après avoir essuyé une violente cannonade.

Le super-biplan anglais

Londres, 29 Juin.

Le *Daily Chronicle* rappelle qu'un gigantesque super-biplan est actuellement en construction en Angleterre.

Cet avion possède quatre moteurs d'une puissance totale de 500 chevaux-vapeur, et amènera un équipage de 16 hommes.

La Piraterie allemande

Un sous-marin allemand torpille une barque anglaise chargée d'or

Londres, 29 Juin.

On mande de Milfordhaven au Lloyd, que la barque britannique *Dumfrieshire*, portant un chargement d'or, a été torpillée et coulée, ce matin, à 25 milles au sud-ouest de Smalls. L'équipage a été sauvé.

En Allemagne

« Je ne l'ai pas voulu »

Genève, 29 Juin.

On raconte à Berlin que lors de sa dernière visite sur le front oriental, le kaiser s'est agenouillé sur la tombe communale de nombreux soldats et a dit en se relevant : *Ich habe es nicht gewollt*. (Je ne l'ai pas voulu).

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 29 Juin.

La séance est ouverte à 4 heures 20, sous la présidence de **M. Deschanel**.

La Chambre adopte sans discussion la proposition de loi de M. Louis Martin, tendant à étendre le cas d'admission des demandes en Cassation contre les décisions des juges de paix.

La séance est suspendue à 4 heures 1/2.

La séance est reprise à 6 heures.

Après le règlement de l'ordre du jour de la prochaine séance, la séance est levée et renvoyée à jeudi, 3 heures.

SÉNAT

Paris, 29 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures 20, **M. Antonin Dubost** préside.

MM. Viviani, Briand, Millerand, Ribot, Malvy, Sarraut, Thomson, Doumergue, Bienvenu Martin, Jacquier, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, sont au banc du gouvernement.

Le Sénat adopte le projet de loi conférant la personnalité civile à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, aux applaudissements de tout le Sénat.

Les douzièmes provisoires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1915, de crédits provisoires applicables au troisième trimestre de 1915.

M. Emile Aimond, rapporteur, monte à la tribune et donne lecture de son rapport.

LE RAPPORT DE M. AIMOND

M. Aimond, en débutant, exprime le vœu, au nom de la Commission des Finances, que le Sénat soit désormais saisi des projets de loi d'ordre financier en temps utile pour examiner à loisir et se prononcer sur eux en pleine connaissance de cause. Il examine ensuite le projet de loi actuellement en discussion, il dit que ce projet ouvre au gouvernement trois nouveaux douzièmes provisoires, s'élevant au total de 5.623 millions. Il fait remarquer que cette somme sera certainement insuffisante pour faire face aux dépenses des trois prochains mois, et que la plus grande partie en sera consacrée au payement des dépenses de guerre.

Discours de M. Viviani

Après l'exposé fait par M. Aimond, au nom de la Commission des Finances, **M. René Viviani**, président du Conseil, monte à la tribune au milieu du silence général.

M. Viviani n'a devant lui que quelques brèves notes. C'est d'une voix grave, un peu sourde parfois, qu'il prononce son discours qui ne parvient pas toujours aux rangs les plus éloignés des sénateurs.

— Je ne fournirai aucune explication au point de vue financier, dit le président du Conseil, c'est le rôle de mon collègue des Finances, mais je prendrai acte de ce qu'a dit M. le rapporteur général de la collaboration du gouvernement et des Commissions pour le bien public. Je veux également apporter des paroles de netteté, de loyauté, de cordialité, afin de dissiper certains malentendus.

Qu'est-ce qui a été fait dans le passé au point de vue du contrôle ? Le Parlement a le contrôle, le gouvernement a l'exécution. C'est là le principe essentiel de toute démocratie. Ce principe a été appliqué strictement depuis dix mois. Le contrôle parlementaire doit comporter permanence de la session.

M. le ministre de la Guerre a présenté aux Commissions de l'armée, de la Chambre et du Sénat, des règles sur lesquelles on s'est mis d'accord au sujet de l'exercice du contrôle de ces deux Commissions. Certes, les Commissions parlementaires se sont trouvées, à certains moments, en divergence avec le gouvernement, mais cela était inévitable et de la discussion devait jaillir la vérité et l'accord. La Commission de l'armée du Sénat a abouti à certaines conclusions. Quelques-uns des grands services de la Guerre ont échappé à la critique, pour d'autres, il y a eu des lacunes, des flottements, des erreurs. Ces fautes, ces erreurs, sont en voie de réparation rapide. La collaboration de la Commission de l'Armée avec le gouvernement accélérera l'accomplissement de l'œuvre nécessaire.

Nous intensifierons surtout les fabrications industrielles indispensables, mais il y a un élément moral. Le gouvernement doit avoir la confiance de l'Assemblée devant laquelle il se présente. Nous avons besoin d'une confiance, mais non aveugle, nous ne voulons ni d'un optimisme béat, ni d'un désenchantement amer, qui briserait les ressorts de la justice. Nous demandons au Sénat une confiance raisonnée, méthodique.

Nous continuerons à fournir le spectacle de notre union à l'ennemi, et aussi à ceux qui combattent pour nous. (Très bien ! applaudissements).

Ce pays est habitué à la critique, il a suffi d'un grand geste pour le rendre docile. Il est prêt à tout, il est prêt au long et patient effort qui sera la rançon de la paix du monde. (Vifs applaudissements).

Nous devons à la France, à nos héroïques combattants, de fortifier davantage notre union et notre concorde. Nous aurons légué à nos descendants deux beaux héritages : celui de l'héroïsme de nos soldats, celui de l'union des partis, qui se sont réconciliés dans la religion de la patrie. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs).

En descendant de la tribune, M. Viviani est vivement félicité par ses collègues et un grand nombre de sénateurs.

M. Hervey prend ensuite la parole. Il demande si l'importation de 20.000 têtes de bétail, prévue par le gouvernement, est bien nécessaire. Il croit qu'on pourrait diminuer considérablement cette importation. Il en résulterait une économie de trente-six millions.

En terminant, le sénateur de l'Eure reproche au ministre des Finances d'avoir fait valoir que c'était surtout la classe moyenne qui concourait aux emprunts. Il demande qu'on ne jette pas la déconsidération sur la classe capitaliste.

M. Ribot répond que personne ne le fait.

Discours de M. Millerand

M. Millerand, ministre de la Guerre, monte à la tribune.

— Je ne veux pas, dit-il, répondre seulement aux observations de M. Hervey, mais au moment où le Sénat est appelé à voter les crédits nécessaires à la défense nationale, je veux apporter au Sénat, comme je l'ai fait à la Chambre, des renseignements généraux sur l'activité du ministère de la Guerre depuis le début des hostilités.

Cet exposé sera un antidote efficace au péril qui pourrait venir de nous-mêmes si nous étions capables de nous laisser aller au découragement.

Sur divers bancs : Il n'existe pas.

A la veille de la guerre, continue M. Millerand, le Parlement avait adopté un programme de 1.400 millions destinés à renforcer notre armée. La guerre nous a surpris avant qu'il put être réalisé.

Après la mobilisation militaire, nous avons dû décréter la mobilisation industrielle. La tâche était difficile. Je n'ai pas à rappeler comment les difficultés ont été vaincues. Du 1er août au 1er avril, nous avons sextuplé la production.

M. Milliès-Lacroix. — Il faut savoir ce qu'était notre production au début.

— Le sujet est trop grave, riposte le ministre, pour que je me laisse aller à répondre à des interruptions. La courbe pour les munitions n'a pas été sans cesse ascensionnelle, il y a eu des fléchissements, cela tient aux difficultés de mise en œuvre pour les usines.

Le ministre fait remarquer au Sénat que la courbe n'a pas cessé de monter pour la fabrication des éléments de nos canons de 75, et que l'administration de la Guerre fait tout pour dépasser les prévisions.

Je puis, continue M. Millerand, donner des assurances satisfaisantes pour l'artillerie lourde. La production des munitions n'a cessé d'être poussée avec activité.

M. Millerand rend alors un hommage particulier aux établissements de l'Etat, en ce qui concerne les poudres et explosifs, ainsi qu'à l'industrie privée. Je vais dire un mot des armes portatives, dit ensuite M. Millerand. Nous avions, avant la guerre, abandonné la fabrication du fusil de 1886, nous l'avons reprise.

Grâce au dévouement des ouvriers de l'Etat et de l'industrie privée, du 1er janvier au 15 mai, la production des mitrailleuses a doublé. Les courbes sont tout aussi encourageantes pour nos autres moyens de combat.

Nous sommes décidés à suivre nos ennemis sur tous les terrains, quelles que soient les armes qu'ils emploient. Le ministre examine alors ce qui a été fait pour la réorganisation du service de santé. La tâche était particulièrement difficile pour le recrutement du personnel, et, aux applaudissements du Sénat, il rend hommage au dévouement, au patriotisme et à l'héroïsme de tous les médecins civils et militaires.

Enfin, le ministre parle de l'effort fait pour compléter les services de l'intendance. Personne plus que moi, dit-il, ne connaît les erreurs et les faiblesses commises. C'était mon devoir de n'en laisser passer aucune.

J'ai rendu à la vie civile 138 officiers généraux. Dans la zone de l'intérieur, je suis fermement résolu à poursuivre sans relâche le redressement des erreurs et des fautes. Il ne faut pas, cependant, que les détails vous fassent perdre de vue l'ensemble. Nos alliés, qui ont inspecté nos services, rendent un public hommage à nos industries de guerre. Je demande à mes compatriotes de ne pas être moins équitables.

Des membres du Parlement ont pu, isolément, signaler des défaillances et les relever vivement. Ce sont des fautes inévitables, mais il appartient au Parlement seul de distribuer le blâme ou l'éloge. S'il est, au plus haut degré, souhaitable que le gouvernement et le Parlement collaborent, il n'est pas de collaboration possible sans confiance réciproque. Le sentiment de mon devoir et de mes responsabilités ne me permettra de continuer ma tâche que si je me sens soutenu dans cette tâche par les représentants du pays. (Applaudissements.)

Après le discours de M. Millerand, **M. Jenouvrier** demande au ministre de la Guerre de donner des ordres pour que la main-d'œuvre nécessaire soit mise à la disposition de nos agriculteurs.

M. Millerand répond que la gravité de cette question n'a pas échappé au gouvernement, qu'il s'est mis d'accord avec son collègue de l'Agriculture pour donner satisfaction aux besoins pressants.

La discussion générale est close.

VOTE DE LA LOI

L'article 1er est adopté après un échange d'observations entre le rapporteur général et le ministre des Finances.

Les articles 2 à 19 sont également adoptés.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité de 272 votants.

Le Sénat adopte à l'unanimité de 269 votants le projet de loi concernant l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1914 au titre du budget général.

M. Aimond, rapporteur général, dépose et lit un rapport sur le projet de loi relatif au report de crédits de l'exercice 1914 sur l'exercice 1915.

Le Sénat décide la discussion immédiate.

Le projet de loi est adopté à l'unanimité de 266 votants.

La séance est levée à 6 h. 15, et renvoyée au jeudi 8 juillet.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms

De M. Emile Pelas, employé à la recette des Finances, à Aix, sergent au 312e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 32 ans. Le glorieux défunt était le fils de M. Pelas, l'honorable receveur-buraliste de Marseille-Saint-André.

De M. Elie Chaix, soldat au 6e colonial, gravement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital temporaire de Périgueux à l'âge de 21 ans.

De M. Edouard Boudin, sergent-major au 75e d'infanterie, tué à l'ennemi le 3 juin à l'âge de 23 ans.

De M. Emile Cornille, de Cuges, soldat au 312e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 33 ans.

De M. Auguste-Lazare Baille, de Trets, sergent au 67e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 30 mars à l'âge de 32 ans.

De M. Léon Revest, de La Ciotat, soldat au 7e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 14 juin.

De M. Gustave Roux, de la Roque-d'Anthéron, soldat au 7e génie, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'âge de 32 ans.

De M. Marius Tertien, de la Roque-d'Anthéron, du 6e bataillon de chasseurs alpins, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'âge de 21 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

Dons et Secours

M. le Maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants :

La Chambre syndicale des fabricants bijoutiers, joailliers et orfèvres, pour la fondation d'un lit pour blessés militaires dans un formation sanitaire municipale, 300 fr.; M. Gou, pour les blessés, 2 fr 20.

***

Il est intéressant de signaler aussi particulièrement que le montant des souscriptions du mois de juin, recueillies par le Comité de secours du personnel du dépôt, 2, rue Pautrier, Arenc et Aix, s'est élevé à 2.068 fr. 90, portant ainsi à 20.522 fr. 75 la totalité des sommes affectées aux victimes de la guerre depuis le mois de septembre dernier.

La somme de 2.068 fr. 90 précitée, a reçu les affectations suivantes : 700 francs à l'Œuvre des convalescents militaires (fondations Traction Saint-Marcel, Saint-Barthélemy) ; 300 fr. à M. le Consul de Belgique, pour nos amis les Belges ; 200 fr. à l'Œuvre du Linge du prisonnier ; 452 fr. 50 aux familles des agents ou anciens agents de la Traction P.-L.-M. mobilisés ; 162 fr. 50 aux familles des cheminots évacués de l'Est et du Nord ; 100 fr. à l'Œuvre de la Cuillerée de lait ; 133 fr. à l'hôpital d'Aix (souscription de l'annexe de cette localité) ; 20 fr. 90 versés à la réserve constituée pour parer aux premiers besoins des cheminots qui retourneront du front à la fin de la campagne.

A la liste des vaillants cheminots morts au champ d'honneur, le Comité a la douleur d'ajouter le nom du laveur Pardigon, tué le 20 avril en montant à l'assaut d'une tranchée ennemie, à Flirey (Meurthe-et-Moselle).

Le Comité présente ses respectueuses condoléances à la famille de notre valeureux camarade.

Etrange Accident rue Reynard

Une Femme tombe dans un Puits

Mme Adelconde Casarotto, une institutrice italienne, âgée de 45 ans, demeurant rue Reynard, 61, a été victime, hier, d'un étrange accident, qui aurait pu lui coûter la vie.

Dans le jardin de la maison est situé le water-closet servant aux locataires. Dans ce water-closet se trouve un puits et ce puits qui ne possède ni garde-fou ni margelle est seulement recouvert d'une plaque de fer, placée à ras du sol.

Vers 6 heures, Mme Casarotto se rendit au water-closet, qui est un endroit peu éclairé. Dans l'obscurité, elle ne s'aperçut pas que le puits était découvert et la pauvre femme tomba dans l'eau d'une hauteur de quinze mètres environ.

Elle eut cependant assez de force pour se cramponner aux aspérités des parois et d'appeler à l'aide. Ses cris furent entendus des voisins qui accoururent et lui jetèrent un morceau de corde et une échelle, grâce à quoi elle put se maintenir hors de l'eau.

Peu après, arrivait une équipe de pompiers du poste du boulevard de Strasbourg, sous les ordres du lieutenant Soulet.

Le caporal Philippe descendit dans le puits et ramena Mme Casarotto, qui, fort heureusement, avait eu plus de peur que de mal.

Frictionnée et mise au lit, elle ne tarda pas à revenir à elle et M. le docteur Giraud, mandé à son chevet, compléta les soins que nécessitait son état.

Comme on le voit, ce bizarre accident aurait pu avoir un dénouement plus tragique.

Chronique Locale

Hier a eu lieu, dans la plus grande simplicité, le mariage de M. Jean Dauban, le sympathique et distingué vice-président du Conseil de Préfecture, avec notre charmante compatriote, Mme Authié.

Les témoins étaient, pour le marié : MM. A. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, et Fournier, conseiller de Préfecture honoraire, directeur du Mont-de-Piété ; pour la mariée : MM. Havard, inspecteur d'Académie, et Gozzi, ancien chef de cabinet du préfet, sous-lieutenant de chasseurs alpins, en congé de convalescence.

Nous adressons nos vœux de bonheur les plus sincères et les plus cordiaux, à l'aimable vice-président de notre Conseil de Préfecture, ainsi qu'à Mme Jean Dauban.

Ecole Supérieure de Commerce de Marseille. — A l'occasion de la rentrée de 1915, onze bourses, susceptibles d'être fractionnées, et treize demi-bourses seront mises au concours, savoir :

Pour les cours normaux (deux sections) : Bourse de l'Etat et du Conseil d'administration, au nombre total de neuf.

Pour les cours normaux (section coloniale) : Sept demi-bourses, dont deux d'internat, de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.

Pour le cours préparatoire : Chambre de Commerce : une bourse et quatre demi-bourses.— Société pour la Défense du Commerce : une bourse et deux demi-bourses.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'Ecole, rue Paradis, n° 148.

Cours public de botanique appliquée. — Le jeudi, 1er juillet, M. Decrock, professeur à la Faculté des Sciences, dirigera une herborisation à Mazargues. Départ du cours Saint-Louis, à 7 heures 18 ; retour vers midi.

Le prix du pain. — Le prix de vente du pain, pour la première quinzaine du mois de juillet a été fixé ainsi qu'il suit : 1re qualité, 50 centimes le kilo ; 2e qualité, 40 centimes le kilo ; pain de « ménage », de 1 kilo et au-dessus, 45 centimes.

Conseil de Guerre. — Le Conseil de Guerre de la 15e région, siégeant au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a, dans son audience tenue hier matin, prononcé les condamnations suivantes :

V..., soldat au 27e bataillon de chasseurs, voies de fait envers un supérieur, sept ans de travaux publics. Défenseur, Me Jean Grisoli.

B..., soldat au 10e d'artillerie, désertion en temps de guerre avec emport d'effets, cinq ans de travaux publics.

F..., soldat au 173e d'infanterie, vol et bris de clôture, trois ans de travaux publics.

F..., soldat au 173e d'infanterie, vol et bris de clôture, trois ans de travaux publics.

M..., soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.

H..., soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre, cinq ans de travaux publics.

R..., soldat au 40e d'infanterie, outrages et voies de fait envers un supérieur, dix ans de travaux publics.

G..., soldat au 2e colonial, voies de fait envers un supérieur, cinq ans de travaux publics.

B..., soldat au 7e génie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.

F..., soldat au 173e d'infanterie, bris d'arme, ivresse publique, trois mois de prison.

P..., soldat au 163e d'infanterie, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.

Défenseur dans ces dix affaires : Me Bertranon.

P..., prévenu civil, vol, un an de prison. Défenseur, Me Nathan.

A..., soldat au 12e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics. Défenseur, Me X...

Ministère public : capitaine Jacquemin.

Au feu !... — Un peu après 2 heures, hier après-midi, le feu se déclarait dans une cave rue Saint-Savournin, 83. La domestique de M. V... étant descendue pour faire un travail, avait, imprudemment, avec une bougie, mis le feu à un tas de papiers et de chiffons. Les pompiers, aussitôt accourus, ont, avec quelques seaux d'eau, éteint ce commencement d'incendie, dont les dégâts sont insignifiants.

Jeunes garnements. — Dans la soirée d'avant-hier, vers 7 heures, Edouard Braibodi, 18 ans, plombier ; Léon Ganevar, 15 ans, apprenti maréchal-ferrant ; Cienatiempo Jean, 22 ans, journalier, après avoir fait la fête à l'Estaque-Plage, se préparaient à rentrer en ville. Sur la place, quelques jeunes gens du quartier causaient tranquillement et, sans aucune espèce de raison, les trois garnements, qui avaient sans doute bu un coup de trop, leur cherchèrent noise. Les autres répondirent vertement et une rixe commença, qui n'aurait pas tardé à devenir violente, si des gardiens cyclistes et le sergent Laporte, chef du poste de l'Estaque, n'étaient pas intervenus. Mais les garnements sortirent chacun un revolver et firent feu sur les agents de l'autorité qui, heureusement, ne furent pas atteints. On les arrêta ; ils passèrent la nuit au poste et hier matin on les a écroués à la disposition du Parquet.

Mort du général Lavisse. — Nous avons appris avec un grand regret la mort du général Lavisse, adjoint au général commandant la 15e région à Marseille, frère de notre éminent confrère M. Ernest Lavisse.

Le général Lavisse a fait toute la première partie de la campagne. Après la bataille de Reims, il fut l'objet d'une flatteuse citation à l'ordre du jour.

Le général Lavisse est mort à Paris dans la maison de santé de la rue Blomet. L'état de fatigue consécutif à la campagne ne lui a pas permis de supporter une opération qui avait été jugée indispensable.

La Chambre de Commerce vient d'être informée par M. l'agent impérial en France du ministère du Commerce et de l'Industrie de Russie que la Chambre d'Exportation russe à Pétrograde, désireuse de faciliter aux importateurs et exportateurs des pays alliés et neutres l'entrée en relations directes avec le marché russe, a créé à Pétrograde un musée d'échantillons (exposition permanente).

La Chambre d'Exportation russe se met à la disposition des maisons françaises pour exposer à ce musée les échantillons de leurs marchandises, mais elle indique qu'il serait désirable de joindre aux échantillons, les catalogues, les prix, etc. Elle se propose en outre de publier vers la fin de cette année un annuaire pour le commerce extérieur et elle se déclare prête à y insérer une courte notice sur les maisons de commerce françaises qui lui feront parvenir les renseignements nécessaires.

Dans les Douanes. — Nous apprenons avec une vive satisfaction la nomination de M. Galicien, directeur des douanes à Rouen, au grade de receveur principal à Marseille, en remplacement de M. Rincheval, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Nous ne pouvons que regretter le départ de ce fonctionnaire qui, par son affabilité, avait su conquérir la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Notre devoir est de souhaiter la bienvenue au nouveau promu car l'administration ne pouvait faire un meilleur choix ; du reste M. Galicien n'est pas un inconnu pour nous ayant été inspecteur sédentaire dans notre ville, où il avait su s'attirer de nombreuses sympathies dans le commerce et dans son personnel.

M. Joannit, le réputé artiste du Palais-de-Cristal et notre concitoyen en ce moment en convalescence à Marseille, après avoir été blessé sur le front à Notre-Dame-de-Lorette, prêtera son concours, dimanche prochain au Garden-Park, au concert qui sera donné au profit des Œuvres patriotiques.

Quelle heure est-il ?... — C'est ainsi que, l'autre soir, un agent de la Sûreté abordait le sujet espagnol Sancho Francisque, 32 ans, demeurant chemin de la Nerthe, au quartier de l'Estaque. Sancho sortit sa montre et donna l'heure. — Tiens, où avez-vous acheté cette montre ? questionna l'agent. — C'est ma femme qui me l'a donnée. — Ah ! Où est votre femme ? — Elle habite avec son ami Pédrol Henri, 26 ans, garçon de restaurant, place de la Joliette. — C'est bien.

Deux heures plus tard, Pédrol et la femme Sancho, née Sarriera Irène, 28 ans, retrouvaient Sancho à la Sûreté. Un vol avait été commis, en décembre, chez M. Vidal, restaurateur, 13, place de la Joliette. Tout un lot d'ustensiles en cuivre, des vêtements, une montre et un peu d'argent avaient disparu. Devant M. Sarraméa, commissaire, sous-chef de la Sûreté, Sancho accusa du vol Pédrol et sa femme, qui l'accusèrent tour à tour. Mais ce qu'il y avait de certain, c'est que tous trois avaient bénéficié du vol. Et voilà pourquoi le magistrat a écroué ce joli trio pour lequel la montre volée marquait enfin l'heure de la justice.

La Société excursionniste « La Famille » a reçu, du grand quartier général des armées, les remerciements du généralissime Joffre pour la cigale d'or qui lui a été offerte par souscription. Le vaillant généralissime s'est déclaré très touché de cet artistique et aimable envoi.

Agresseurs arrêtés. — Les quais, pour les navigateurs de retour de voyage, deviennent de plus en plus dangereux. Depuis quelque temps, les agressions s'y multiplient. Avant-hier soir encore, vers 9 heures, le chauffeur Georges Gaboriaud, du bord du « Dumbéa », des Messageries Maritimes, était assailli par trois individus près de la Joliette et roué de coups. Les malfaiteurs n'eurent pas le temps de le dépouiller, parce que la police entendit ses appels et accourut assez à temps pour arrêter deux des agresseurs, un nommé Cini Henri, 21 ans, demeurant 38, rue Saint-Laurent, et un ami de ce dernier. Tous deux ont été écroués. Un troisième individu est activement recherché.

Il avait essayé son revolver. — Un coup de feu était entendu, l'autre soir, vers 10 heures, rue de Bourgogne. Des agents accourus trouvèrent le chauffeur Victorin Yrius, 20 ans, porteur d'un revolver chargé de plusieurs cartouches, dont l'une venait d'être tirée. Yrius ne fit, d'ailleurs, aucune difficulté pour reconnaître qu'il avait voulu essayer son arme dans le couloir ouvert de l'immeuble numéro 6, rue de Bourgogne. Il voulait, dit-il, se rendre compte de l'effet produit par un coup de revolver. Il en connut aussi le résultat, car M. Franceschi, commissaire de police, l'a écroué à la disposition du Parquet.

Boite aux lettres fracturée. — Hier matin, un gardien de la paix passant au boulevard de la Blancarde, constata que la boîte aux lettres, placée au mur de l'immeuble qui porte le numéro 80 de cette voie, avait été fracturée et vidée probablement d'une partie de son contenu. L'administration des Postes a été prévenue et une enquête est ouverte.

Chronique des vols. — Les agents du IIIe arrondissement, ont écroué, avant-hier, Charles Huguenin, 37 ans, et Paul Nicolas, 19 ans, sous l'inculpation de vol d'une montre et d'une somme de 40 francs, au préjudice d'un de leurs camarades de travail.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Conseil des adjoints.* — Au Conseil des adjoints qui a eu lieu hier mardi, on ne s'est occupé que de diverses modifications à apporter dans le service des gardes civils, dont on a augmenté le traitement, de quelques questions relatives au cimetière et au nettoiement de la ville et des indemnités dues aux propriétaires des cantonnements et de logements d'officiers dont le service de l'intendance ajourne depuis trop longtemps le paiement aux intéressés qui s'impatientent non sans raison.

Syndicat des Commerçants, Magasiniers et Industriels. — Les membres du Syndicat sont avisés que l'assemblée générale annuelle aura lieu jeudi soir, à 9 heures, à la Mairie. Les dames des sociétaires mobilisés peuvent y assister.

CUGES. — *Mort au champ d'honneur.* — Nous avons à enregistrer une nouvelle victime de la guerre. Notre concitoyen Emile Cornille, réserviste au 312e de ligne, âgé de 33 ans, vient d'être tué en brave, face à l'ennemi. Il laisse une jeune veuve et quatre enfants dont l'aîné a 7 ans. Nous leur adressons, ainsi qu'à leur famille, l'expression de nos vifs regrets.

Une Cérémonie patriotique à Mazargues

Sous les arbres du château Campredon, à Mazargues, transformé en maison hospitalière de repos, sous les auspices de l'Assistance aux convalescents, et dirigé avec une délicate autorité par Mme Catalanno, une cérémonie simple et émouvante a eu lieu dans l'après-midi d'hier.

La Médaille militaire a été remise à un soldat de 2e classe, Gautier Louis, du 302e d'infanterie, dont la conduite fut héroïque devant l'ennemi.

La présence des soldats blessés confiés aux soins du Syndicat d'Initiative de Provence et aussi l'assistance apportée par le Comité de secours de Mazargues, que préside avec une activité cordiale M. Durbec, et dont chacun des membres sait manifester à toutes les occasions le plus absolu dévouement, ajoutaient de l'ampleur au caractère familial de cette fête du courage.

M. le capitaine Humbert, du 38e régiment d'artillerie, représentant M. le général gouverneur de Marseille, remit, avec le cérémonial d'usage, la Médaille militaire au nouveau promu. La citation, qu'il lut auparavant, à haute voix, devant toute l'assistance, porte les termes suivants :

« Le 24 septembre, dans les tranchées, Louis Gautier, soldat de 2e classe, a, sous un bombardement violent, montré le plus grand calme et le plus grand courage. A été blessé par un éclat d'obus qui a nécessité l'amputation de la cuisse gauche. »

Après que des applaudissements répétés eussent accompagné l'accolade traditionnelle, un lunch fut servi sous les ombrages et, de nouveau, la foule s'assembla au long des rangées de chaises, pour entendre un charmant concert.

M. Prax, président du Comité de l'Assistance aux convalescents, tint à prononcer auparavant quelques paroles patriotiques. Il fut unanimement apprécié. Puis, Mmes Herveus, Darmand, Mazini, Mlle Rouvier, MM. Jean Flor, Jannaur, Signoret, Markin se succédèrent sur la scène improvisée, accompagnés au piano par Mlle Revertégat, et émurent ou égayèrent tour à tour les blessés convalescents, qui leur firent le plus touchant succès.

Enfin, une chanson inédite, *Demain*, dont les paroles sont de MM. Reymond, et la musique de M. Tomasi, l'apprécié chef de musique de Mazargues, connut, à sa première audition, les plus sûrs prémisses d'une longue vogue.

Tout fut, en vérité, d'une inspiration et d'une organisation parfaites.

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Nous recevons communication des citations suivantes :

Le lieutenant-colonel commandant l'artillerie de la ...e division, cite à l'ordre de l'artillerie de la division : « Job Georges-Victor, brigadier à la 21e batterie du ...e régiment d'artillerie coloniale : Lors de l'attaque du 9 avril 1915, sa pièce étant en action, et trois de ses hommes ayant été blessés par un seul obus, a rapidement réorganisé son équipe et a repris son tir avec le plus grand calme, malgré le tir de l'ennemi. »

Le docteur Lairac, médecin-major de 1re classe, ancien président du groupe des officiers de réserve de Cannes, vient d'être l'objet d'une citation à l'ordre du XVe corps d'armée. En voici le texte :

« Le 20 août 1914, à Ley (Lorraine annexée), a recueilli 182 blessés qu'il a pansés et réussi à évacuer sur Lunéville en utilisant tous les moyens de fortune qu'il a pu requérir ; a fait preuve, dans cette circonstance, de beaucoup de décision et d'énergie ».

Brevet élémentaire de Jeunes Gens

A AIX

Sont admissibles aux épreuves orales à Aix :

MM. Arnoux, Augier, Aupècle, Ballis, Bouis, Berbineau, Coulet, David, Farjon, Fournel, Galeron, Galli, Gauthier, Gay, Gérard, Giacomo, Goudon, Itier, Laugier, Lazard, Lombard, Lyon, Marseille, Michel Léonce, Michel Prosper, Michel Willem, Moncalrd, Monteau, Prat, Richard, Roumanille, Rouzaire, Salen, Silvy, Thaon, Tourrel et Tronc.

Chronique d'Aix

Un braconnier. — Notre police locale a dressé procès-verbal à l'encontre du sieur Fontés Pierre, âgé de 46 ans, né à Saint-Jean-de-Bruel (Aveyron) pour chasse et colportage de gibier en temps prohibé.

Mouton égaré. — Un mouton égaré a été recueilli par Mme E. Décory, propriétaire au quartier Saint-Hilaire à Luynes, où l'on pourra venir le réclamer.

6e EDITION

DANS LA RÉGION

BOUCHES-DU-RHONE

ARLES

Mort au champ d'honneur.— Nous avons appris avec la peine la mort du jeune Bioulès André, soldat au 173e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 21 février 1915.

Tentative de meurtre.— Hier soir, vers 8 heures, le nommé Bellon Jean a tiré deux coups de revolver sur le nommé G. A. au moment où ce dernier passait devant le bar des Arènes, place Voltaire, pour se rendre chez lui. G. n'a été atteint que par le deuxième projectile qui a pénétré vers le creux de l'estomac. Le mobile de cet acte serait dû à la vengeance. M. Constans, du Parquet de Tarascon, est venu sur les lieux procéder à une enquête. Bellon s'est constitué prisonnier entre les mains de la police, aussitôt son acte accompli.

Incendie.— Hier mardi, à 11 heures du matin, une meule de foin du mas du Pont-de-Lucas, située à environ 40 mètres des bâtiments, a pris feu. Environ 7.500 kilos de foin ont été la proie des flammes. Les pompiers munis de deux pompes se sont rendus sur les lieux pour préserver l'habitation et d'autres meules.

Représentaion Brasseur-Coquelin. — Nous avons dit qu'Albert-Brasseur, Jean Coquelin et la troupe complète du théâtre de la Porte-Saint-Martin viendrait mardi 6 juillet donner au théâtre municipal d'Arles, une représentation composée de *La Petite Fonctionnaire*, de M. Alfred Capus et de *Vive l'Armée*, de M. Pierre Wolf. Cette représentation promet d'être des plus brillantes.

La location est ouverte dès à présent pour cette soirée, qui, disons-le, sera sans lendemain.

MARTIGUES

Prud'homie de pêche. — Il a été vendu dans la halle de notre Prud'homie, dans le courant du 2e trimestre 1915, pour 105.617 francs 55 de poissons divers, dont le 3 %, droit prélevé en faveur de la Caisse des pensions de la corporation, est de 3.168 fr. 52. Le trimestre correspondant de 1914 avait donné : poissons vendus, 111.324 fr. 80, dont le 3 % était de 3.339 fr. 74. La différence en faveur du 2e trimestre 1914 est donc de 171 fr. 22.

Le premier semestre 1914 avait donné : premier trimestre, 169.708 fr. 30, dont le 3 % est de 5.091 fr. 24 2e trimestre, 111.324 fr. 80, dont le 3 % est de 3.339 fr. 74, soit un reliquat pour la Caisse des pensions de 8.430 fr. 98. Le premier semestre 1915 a donné (3 %) 5.766 fr. 59, quand le premier semestre 1914 s'était élevé (3 %) à 8.430 fr. 98, soit une différence pour le 3 %, en faveur de la Caisse du premier semestre 1914, de 2.664 fr. 39. Cette différence ne peut être attribuée qu'au manque de patrons et matelots mobilisés depuis plusieurs et aussi aux mauvaises journées subies ces derniers mois.

Félicitations. — Au nom de Mlle Charravin E., qui vient d'obtenir à Aix le brevet élémentaire, nous sommes heureux d'ajouter celui de Mlle Fouquart, à peine âgée de 15 ans, à qui nous adressons nos sincères félicitations.

MIRAMAS

Solidarité. — Les employés de la traction et de la station électrique de Miramas, réunis le 23, ont voté la répartition des sommes recueillies en juin, s'élevant à 202 fr. 40, ainsi qu'il suit : Hôpital temporaire, 50 fr.; consul de Belgique, 30 fr.; envoi aux cheminots mobilisés, 25 fr.; à la famille d'un mobilisé, 20 fr.; à une famille nécessiteuse, 10 fr.; à la veuve d'un camarade révoqué, tué à l'ennemi, 30 fr.; aux révoqués mobilisés, 25 fr.; frais généraux, 2 fr. 40. Total 192 fr. 40 ; reste en caisse 10 fr.

La souscription « mois des cheminots », sommes recueillies en juin, service de la traction, station électrique, 151 fr. Exploitation ligne Miramas à Port-de-Bouc, 18 fr. Les membres présents adressent leurs remerciements aux personnes étrangères à la corporation pour leurs gracieux dons et leur exprime leur reconnaissance et la gratitude des veuves et orphelins des cheminots victimes de la guerre, qui bénéficieront de leur gracieux geste. Mme Harmelin, 5 fr.; M. Muratore, 1 fr.; M. Allier, 1 fr. — *La Commission.*

SAINT-CHAMAS

Comité de secours aux familles nécessiteuses. — Les commerçants et magasiniers qui ont reçu en paiement des bons du Comité, sont priés de remettre dans le plus bref délai leur facture à M. Fabre, trésorier, pour lui permettre de régler le plus rapidement possible les comptes du premier trimestre 1915.

Citation à l'ordre du jour du régiment numéro 31 (145e territorial d'infanterie, 3e compagnie) : Piolle Henri-Justin, soldat : a toujours donné le meilleur exemple à ses camarades et a été blessé mortellement au cours du travail urgent qui lui avait été confié à un poste très exposé aux rafales d'artillerie.

Le petit sou économisé. — Les élèves de l'école publique de garçons de Saint-Chamas ont versé 20 francs comme souscription au Livre d'or du XVe corps. Ils ont adressé 24 francs à M. l'inspecteur d'Académie pour les orphelins de la guerre. Joli total pour le mois de juin, 44 fr. Nous les en félicitons et remercions.

LA BOUILLADISSE

Le Comité des prisonniers des régions envahies transmet avec plaisir aux dévoués habitants de La Bouilladisse les chaleureux remerciements de M. le conseiller Rouquet, de Montpellier, pour leur envoi de 90 kilos de linge, au profit de la vaillante nation serbe.

Nous remercions aussi la population au nom de nos malheureux prisonniers que les horreurs de la guerre ont privés de leurs familles et nous espérons qu'elle ne les abandonnera pas malgré la durée de l'épreuve.

LA CIOTAT

Nos denrées. — Ce matin, M. le commissaire de police Lacroix, a procédé à plusieurs prélèvements de lait chez les laitiers en tournée dans la ville. Dans l'après-midi, ce même fonctionnaire a pratiqué des prélèvements de denrées alimentaires chez divers épiciers de la ville.

Mort au champ d'honneur. — Nous apprenons avec peine la mort sur le front, le 14 juin, du soldat Revest Léon, du quartier du Cabot, appartenant au 7e chasseurs. Nos condoléances émues à la famille.

AU CONSEIL SUPERIEUR DE L'ALGERIE

Les nouveaux Impôts

Alger, 29 Juin.

Le gouverneur général, M. Lutaud, a présidé, hier, l'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'Algérie. Le gouverneur a exposé longuement les travaux des délégations financières pour équilibrer le budget et combler le déficit de dix millions.

Le gouverneur a énuméré les taxes votées par les délégations à ce sujet.

M. Lutaud a indiqué au Conseil supérieur que certaines de ces taxes de sortie n'ayant pas été soumises au gouvernement, et n'ayant pas été l'objet d'une instruction approfondie, il ne pouvait pas apporter la garantie qu'elles seraient approuvées. C'est ainsi par exemple que les taxes sur la sortie des minerais peuvent être de nature à gêner l'administration dans certaines négociations qu'elle a entreprises auprès de certains demandeurs en concession pour les amener à donner une redevance.

Le gouverneur poursuit en disant qu'il faut ménager les intérêts des indigènes déjà frappés sur la production ou sur l'origine de la production, alors que les colons ne subissent pas encore l'impôt sur la propriété non bâtie. Il faut tenir compte de cette justice fiscale, sans cesse rappelée par le gouvernement de la Métropole et exigée impérieusement par les Chambres. Il faut tenir compte de ce sentiment d'équité avant de voter chaque taxe. Il convient de peser le retentissement qu'elle peut avoir sur la production des indigènes et sur la production des colons.

Le gouverneur a ajouté que le Conseil supérieur se réunissant au mois d'octobre ou de novembre prochain, le gouvernement aura pu faire connaître ses préférences.

Le gouverneur assure qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour que l'œuvre des délégations financières concernant l'application des taxes soit approuvée par le gouvernement.

Le gouverneur termine en exaltant l'union sacrée qu'il faut fortifier encore par l'exemple de l'abnégation et du sacrifice. (Applaudissements).

Une Criminelle de 13 ans

Domestique chez ses cousins, elle étouffe leurs deux fillettes à l'aide d'oreillers

Troyes, 29 Juin.

On annonce de Sézanne (Marne) que le juge de paix de ce canton vient d'obtenir les aveux d'une gamine de 13 ans et demi, Reine Piffre, domestique des époux Ricart, cultivateurs à Gaye, laquelle le 25 avril et samedi dernier étouffa, à l'aide d'oreillers, les deux fillettes de ces derniers, âgées respectivement de 5 ans et de 18 mois.

Reine Piffre est la cousine de ses maîtres. C'est une petite rouée qui n'a pas fait connaître les motifs de ses crimes.

Au Mexique

Washington, 29 Juin.

Les dernières nouvelles de Mexico signalent que les partis continuent à se battre pour la possession de la capitale. Mexico est maintenant sans communications avec le monde entier.

New-York, 29 Juin.

Les Etats-Unis sont tout à fait décidés à empêcher un nouveau mouvement révolutionnaire au Mexique, et surtout son organisation sur le territoire américain. Une enquête est ouverte au sujet de l'appui financier donné à différentes fractions mexicaines en Amérique. On dit que des sujets d'une des puissances belligérantes sont compromis dans cette affaire. Les autorités croient que le général Huerta complotait quelque coup dans le nord du Mexique, car depuis quelques semaines les munitions et les mitrailleuses reçues par lui partaient dans cette direction.

Théâtres et Concerts

CHATELET-THEATRE

Jeudi en matinée, continuation des brillantes représentations de Miss Nelly Palmer dans *Sur le Front*, la grande pièce d'actualité, livret spirituel et musique entraînante. Chaque couplet est bissé. 200 fauteuils sont réservés aux blessés. La représentation commencera à 2 heures 30 par *Le Député de Bombignac.*

CINE-PALACE-THEATRE

Le grand film d'art *Sacrifice de Mère*, poursuit en matinée et soirée son triomphal succès. Figurent aussi au programme : *La Lampe de Grand'Mère ; Pour être aimé ; La Vie dans les abîmes de la Mer* ; actualités et caricatures de la guerre, etc.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 29 Juin.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans les Vosges : Nous avons reconquis dans la matinée toutes les positions que nous occupions à l'est de Metzeral.

Sur le reste du front, rien à signaler, si ce n'est quelques actions d'artillerie.

Paris, 29 Juin.

Le tribunal correctionnel a condamné à 200 francs d'amende, par application de la loi du 4 avril 1915, interdisant tout acte de commerce avec l'ennemi, un représentant de commerce Henri Reissacher.

Reissacher avait vendu des marchandises allemandes placées sous séquestre.

Le Régime des Prisonniers

L'Allemagne a changé d'attitude depuis le début de la guerre

Londres, 29 Juin.

Le correspondant du *Times* à Rosendaal a pu voir, hier lundi, des groupes de grands blessés revenant d'Allemagne.

Ces blessés lui ont raconté qu'ils avaient subi, pendant le voyage du front jusqu'au cantonnement, de mauvais traitements, coups de pied et autres sévices, mais ils ont constaté actuellement une tendance générale à traiter mieux les prisonniers. A les en croire, il y aurait une grande différence entre l'attitude allemande d'aujourd'hui et celle qu'elle adopta au début de la guerre.

L'Italie n'ira pas aux Dardanelles

Rome, 29 Juin.

Le gouvernement a communiqué à l'Agence Stéfani la note suivante :

« Le bruit répandu que le Conseil des ministres s'est occupé de l'éventualité d'une expédition italienne aux Dardanelles, est dénué de fondement, ainsi que la nouvelle concernant l'envoi aux Dardanelles de navires de guerre italiens ».

Le *Corriere della Sera* dit : « La note du gouvernement a été favorablement commentée. Il devait en être ainsi pour deux raisons, la première c'est qu'on n'aurait pas compris quels avantages auraient pu surgir d'une simple coopération navale, la deuxième, que notre participation avec des forces maritimes aurait dû nécessairement être suivie de notre participation avec des forces de terre qui se seraient montées à deux corps d'armée, soit à cent mille hommes.

Or, pendant que nous sommes en train de mener pour la réintégration définitive de notre territoire national une guerre pénible et difficile dans laquelle nous pourrons rencontrer, avant la victoire finale, des forces ennemies plus grandes encore que celles qui nous sont opposées, il n'aurait pas été raisonnable de nous priver, sur le théâtre principal de notre lutte, d'une masse de près de cent mille hommes étant donné surtout que les événements militaires de notre front ont une importance si grande sur la marche générale de toute la guerre. Le communiqué officiel est donc venu à temps pour dissiper tous les doutes et lever toutes les incertitudes ».

EST-CE BIEN UN ACCIDENT ?

L'Attaché Militaire allemand en Turquie est tué d'une balle au front

Genève, 29 Juin.

Des dépêches de Berlin annoncent la mort subite du colonel von Leipzig, attaché militaire d'Allemagne à Constantinople.

Le colonel von Leipzig, d'après les télégrammes allemands, rentrait des Dardanelles et se trouvait à la gare d'Usum-Kopruе. Un faux mouvement provoqua la décharge de son revolver, et le colonel von Leipzig tomba le front percé d'une balle.

Le nouvel emprunt de guerre anglais

Londres, 29 Juin.

Une grande réunion a eu lieu cet après-midi, sous la présidence du lord-maire, où M. Asquith et M. Bonar Law ont pris la parole, au sujet du nouvel emprunt de guerre. Le lord-maire a ouvert la réunion en disant que la Cité se prépare à donner l'exemple, à faire tout son possible pour réaliser des économies et à prendre sa part du nouvel emprunt.

La Récompense des braves

LEGION D'HONNEUR

Paris, 29 Juin.

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour officier : MM. Roblin, lieutenant-colonel de réserve, directeur de l'atelier de construction de Tarbes; Olivier, chef de bataillon à titre temporaire au 67e d'infanterie; Semonin, chef de bataillon au 3e zouaves; Bourgeois, capitaine de réserve au 35e d'infanterie; Viard, lieutenant-colonel, commandant le 209e d'infanterie; François, chef de bataillon au 59e d'infanterie; Pigault, colonel commandant une brigade d'infanterie; Mancha, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie; Proteau, chef de bataillon au 301e d'infanterie.

Pour chevalier : Massoni, sous-lieutenant au 2e génie; Milhau, capitaine au 3e d'artillerie coloniale; Cassignol, capitaine au 6e régiment mixte colonial; Maurel, lieutenant au 8e régiment mixte colonial; Tariel, lieutenant de réserve au 10e d'artillerie à pied.

MEDAILLE MILITAIRE

Paris, 29 Juin.

Sont inscrits au tableau spécial pour la Médaille militaire :

MM. Juret, sergent au 2e génie; Pissetin, caporal au 75e d'infanterie; Bonhomme, caporal au 143e d'infanterie; Faivre, sergent au 8e régiment mixte colonal.

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE

Paris, 29 Juin.

Parmi les citations à l'ordre de l'armée, nous relevons les noms suivants :

MM. de Hautschamps, capitaine commandant l'escadrille M.-S. 31 : n'a cessé de donner l'exemple et du courage en exécutant de nombreuses et périlleuses reconnaissances; est mort glorieusement en accomplissant son devoir.

Mathieu, capitaine observateur à l'escadrille M.-S. 31 : observateur des plus appréciés, grièvement blessé.

Guibert, caporal au 311e d'infanterie : grièvement blessé, ne s'est replié que lorsque le soldat qui l'accompagnait eut été tué.

Peltret, soldat au 311e d'infanterie : a toujours demandé à participer aux missions les plus périlleuses; placé sur sa demande en sentinelle tout à proximité des lignes ennemies, a été tué à son poste.

Martinelli, soldat au 311e d'infanterie : debout sur le parapet, a abattu plusieurs ennemis, ne cessant d'encourager ses camarades et criant : Vive la France ! chaque fois qu'un Allemand tombait.

Grilli, soldat au 311e d'infanterie : s'est montré très crâne au cours d'une attaque, en dirigeant debout le tir de quelques camarades placés en renfort à côté de la tranchée de sa section; a été blessé.

Guibert Albert, soldat au 311e d'infanterie : est resté debout sur le parapet pour faire le coup de feu pendant la durée de l'attaque.

L'Italie en Guerre

Importants succès des Troupes italiennes

Les Autrichiens en retraite sur tout le front de la Carnie

Genève, 29 Juin.

On mande de Laibach à la *Tribune de Genève :*

Les troupes italiennes se sont emparées de nombreuses tranchées ennemies. Les Autrichiens, dont les pertes sont particulièrement sensibles en officiers et sous-officiers, sont en retraite sur tout le front de la Carnie.

M. Roosevelt et les procédés allemands

Nouvelle déclaration de l'ex-président des Etats-Unis

Bordeaux, 29 Juin.

M. Damour, député des Landes, de retour de sa mission aux Etats-Unis, a répété les propos suivants, que lui avait tenus M. Roosevelt, au sujet de la méthode allemande :

— J'admire la méthode allemande, mais quand un homme ou un pays se trompe, je le condamne. Je condamne les Allemands pour la violation de la Belgique et pour leurs procédés. Aux Etats-Unis, il n'y a pas de Germano-Américains, il y a des Américains ou des Allemands. Aux premiers, je dis : « Respectez votre serment » ; je dis aux seconds : « Si vous êtes mécontents, allez dans les tranchées où se battent les vôtres ! ».

En Albanie

Les Monténégrins ont occupé Alessio

Rome, 29 Juin.

Après Saint-Jean-de-Médua, les Monténégrins ont occupé Alessio, puis Selao et Temai, villages malissores. Les Monténégrins qui étaient à peu de distance de Scutari, partirent du pont de Messi vers la ville dont les conditions d'occupation avaient été débattues entre le prince Bidboda et le quartier général.

L'annonce officielle en fut donnée le matin par une proclamation de la municipalité qui invita la population à recevoir dignement les soldats monténégrins et de fait les notabilités musulmanes, catholiques et orthodoxes, les autorités communales, les membres du gouvernement, la gendarmerie, la police, les écoles et la population précédés de drapeaux et de la musique se rendirent hors de la ville.

A midi, eut lieu l'entrée triomphale des Monténégrins.

Après une avant-garde, composée d'un millier d'hommes et des popes en tenue de cérémonie portant la croix et les étendards religieux, le gros de l'armée entra dans la ville, précédé du général et du consul de Monténégro.

Des bandes d'irréguliers albanais venaient ensuite. Le consul d'Autriche retira le drapeau autrichien, et se plaça sous la protection du consul de Grèce.

L'état-major des troupes, qui occupaient Scutari, prit en main l'administration de la ville et s'établit au Konak où il fut reçu par les notables. Il a déclaré que les citoyens doivent désormais se considérer comme les sujets du Monténégro, qu'ils seront jugés d'après les lois monténégrines, et que les perturbateurs du nouvel état de choses seront punis militairement.

Le général Vechovitch a adressé aux consuls des différentes puissances une note leur annonçant la prise de possession de la ville, au nom du roi Nicolas.

Des patrouilles gardent les consulats et les établissements publics.

Un détachement a occupé la forteresse vénitienne et a tiré des salves en signe de réjouissance.

LA GUERRE COLONIALE

Dans l'Afrique du Sud

Prétoria, 29 Juin.

Les colonnes du général Botha ont occupé Otjivarango, Okanyande et Waterberg, à cent milles environ de Gootfontein, terminus du chemin de fer. L'avance des troupes continue.

LA MARQUE FRANÇAISE
CHRONOMÈTRES
LIP
Les meilleures Montres de Précision
Exiger la marque LIP sur le cadran
Chez les bons Horlogers. Demander Catalogue

AVIS DE DECES

Les membres de la Société de secours mutuels **Les Enfants de la Drôme** sont invités à assister aux obsèques de leur regretté camarade **M. Remy ROCHEGUDE**, membre honoraire et assesseur de la Société, lesquelles auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 4 heures du soir, rue Clapier, 1.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 39 navires dont 36 vapeurs et 3 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : l'*Amphion*, Compagnie Sicard, venant de Cannes, avec 150 tonnes divers; le *Lacydon*, Transports Côtiers, de Cette, avec 320 tonnes vin; le voilier espagnol *Baléar*, de Gandia, avec 50 tonnes oranges; le voilier italien *Giacomo*, de Buenos-Ayres, avec 2.075 tonnes campêche; le vapeur suédois *Signe*, de Rufisque, avec 2.027 tonnes arachides; le vapeur norvégien *Héro*, de Rufisque, avec 1.350 tonnes arachides; le vapeur anglais *Blairhall*, de Rufisque, avec 2.075 tonnes arachides; le vapeur anglais *Mecklemburg*, de Bathurst, avec 1.100 tonnes arachides; le vapeur anglais *Soutgark*, de Newcastle, avec 2.940 tonnes charbon; le vapeur anglais *Polo*, de Hull, avec 2.180 tonnes, dont 1.331 tonnes charbon, huile, graisse, tissus, etc., pour Marseille; le vapeur espagnol *Baléar*, de Palma, avec 21 passagers et 25 tonnes divers; le vapeur espagnol *Barcelo*, de Valence et Cette, avec 4 passagers et 208 tonnes divers; le vapeur italien *Venezia*, de Savone, avec 1.649 tonnes acier; le vapeur grec *Nicolaos-Rousos*, de Port-Talbot, avec 3.591 tonnes charbon; le vapeur anglais *Cambolie*, de Cardiff, avec 4.877 tonnes charbon; le *Mascara*, Compagnie Mixte, de Tunis, avec 9 passagers et 198 tonnes gomme, huile, blé, divers, 6.856 moutons, 289 bœufs, 4 chevaux; la *Ville-de-Madrid*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 129 passagers et 458 tonnes primeurs, vin, son, divers; le *Fournel*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 11 passagers, 3.823 moutons, 256 bœufs, 50 chevaux.

Au départ : le vapeur anglais *Obi*, pour Huelva; le *Maréchal-Bugeaud*, Compagnie Transatlantique, pour Alger; l'*Ibéria*, Compagnie Fraissinet, pour Ajaccio; le *Fournel*, Compagnie Transatlantique, pour Alger; le vapeur français *Monte-d'Oro*, pour Oran; le *Calvados*, Compagnie Transatlantique, pour Tunis; le vapeur anglais *Newby*, pour Saint-Raphaël; le *Lacydon*, Transports Côtiers, pour Nice; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, pour Oran; le vapeur anglais *Olton*, pour Saint-Louis-du-Rhône; l'*Amphion*, Compagnie Sicard, pour Cannes.

LES SPORTS

CRICKET

MORT D'UN CHAMPION AUSTRALIEN

New-York, 29 Juin.

Une dépêche de Sydney annonce la mort de M. Victor Trumper, fameux joueur de cricket australien, décédé à l'âge de 38 ans.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

adressées par les familles

Ehrhart Joseph, de Tourcoing, réfugié à Besse (Var), recherche sa femme et ses enfants.

Coton Charles, cultivateur à Ecaillon (Nord), réfugié à Besse (Var), recherche sa femme et son fils.

Les blessés ou civils retour d'Allemagne qui pourraient donner des nouvelles des soldats : Aubert Clovis-Léon, 3e régiment d'infanterie, 6e compagnie, classe 1900, matricule 011404, disparu à Bethincourt le 20 septembre; Aubert Jules-Gaston, 27e chasseurs alpins, matricule 03264, classe 1900, disparu le 5 septembre à Rehainviller, près Lunéville; Roux Gaston, sergent au 23e chasseurs alpins, classe 1903, passé au 24e chasseurs, disparu au bois de Chepy, le 23 septembre, sont priés d'écrire à M. Aubert, 21, rue Croix-de-Régnier, Marseille.

Les personnes au soldats du 3e d'infanterie qui pouraient donner des renseignements sur le soldat Gandini Pierre, du 3e d'infanterie, 6e compagnie, 2e bataillon, disparu le 26 janvier dans les tranchées de Malancourt, sont priés d'écrire à Mme Gandini, boulevard Magalon, 7, Marseille.

Mme veuve Sœns, née Maria Veys, et son fils Gaston Sœns, réfugiés de Lille à Gallargues (Gard), recherchent les familles Veys, Sœns, Decamagentière et Varesquelle, Maison du Peuple, Gallargues (Gard).

LES POUX
de toutes les parties du corps
SONT DETRUITS
rapidement et proprement
par la
“PARASICIDE”
poudre végétale supprimant l'onguent gris et les lotions, et préservant de la vermine les personnes non encore infestées.
Un seul paquet suffit pour se débarrasser de ces répugnants parasites.
Mode d'emploi très simple: saupoudrer les parties infestées
Le paquet 50 centimes
chez les Pharmaciens et Herboristes
Vente en gros : GIRAUD, Marseille, ou franco contre 0 fr. 50, adressés au Laboratoire Spécialités Hygiéniques 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

Bulletin Financier

Paris, 29 Juin. — Les dispositions du marché restent sensiblement les mêmes. L'activité fait toujours défaut, mais la cote est généralement soutenue. Le 3 % perpétuel est un peu plus lourd à 70 60; 3 1/2 %, 91 35; Banque de France, 4535; Banque de Paris, 888, puis 881; Crédit Lyonnais, 1050; Société Générale, 500; Est, 801,après 805; Lyon, 1045; Midi, 1033; Orléans, 1190 et 1185; Ouest, 736; Suez, 4310; Omnibus, 450; Extérieure Espagnole, 84 75 et 84 85; Russe 1906, 90; Turc Unifié, 62 10; Nord de l'Espagne, 356; Saragosse, 358 50; Prowodnik, 360 et 367; Briansk ordinaire, 311; Rio-Tinto, unités, 1572; coupures de 10, 1565. Sur le marché en banque, la Bakou est à 1330; Hartmann, 375; Maltzof, 471; Toula, 1124; Butte, 414; Cape Copper, 81; Mount Elliot, 77; Spassky, 59 50; Tharsis, 151; Utah Copper, 384; Debeers ordinaire, 281 50; Crown Mines, 116 50; Modderfontein B., 136 50; Rand Mines, 123 50; Malacca ordinaire, 112 50.

MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située derrière **l'église de Mazargues, au milieu des pins**, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). **1 fr. 60 le mètre.** S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement

PHOSCAO
(Spécialité française).
LE PLUS EXQUIS DES DEJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS
ALIMENT IDÉAL
des Anémiés, des Convalescents, des Vieillards et de tous ceux qui souffrent de l'estomac.
ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE D'ESSAI
ADMINISTRATION : 9, Rue Frédéric-Bastiat, 9 PARIS

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (Comité d'études et de solidarité). — Demain soir jeudi, à 6 heures 30, Bar de la Rotonde, réunion de la Commission. Présence indispensable. Les camarades du Parti présents à Marseille peuvent assister aux réunions de la Commission.

10e section. — Ce soir, à 7 heures, Bar Liaggard, rue Sainte-Famille, réunion de la section. Présence indispensable. Questions urgentes.

Les Prévoyants de l'Avenir (330e section). — La recete de juillet aura lieu du 1er au 13 inclus, la semaine de 1 heure à 3 heures de l'après-midi, et les dimanches 4 et 11 juillet, de 9 heures à 11 heures du matin. Les rentiers sont invités à nous faire parvenir leur certificat de vie, pour la dite recette.

Fédérations des Anciens Défenseurs de la Patrie. — Les membres de la Fédération des anciens défenseurs de la Patrie, réunis le 13 juin courant, adressent leurs salutations les plus fraternelles à la vaillante armée italienne qui lutte courageusement et en même temps que les armées alliées, pour la cause du droit, pour l'indépendance des nations et pour arracher à la tyrannie austro-hongroise les provinces italiennes qui doivent faire retour à notre sœur latine, à l'Italie plus grande.

Bourse de Paris du 29 Juin

3 % Français, 70 60. — 3 % Amortissable, 79 75. — 3 1/2 % Amortissable, libéré, 91 35. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 438. — Obligation Tunisienne 3 % 1892, 359. — Argentin 4 1/2 % 1911, 83 50. — Brésil 4 % 1889, 56. — Dette Egyptienne Unifiée 4 %, 88 60. — Dette Ottomane Unifiée 4 %, 61 .0. — Extérieur Espagnol 4 %, 84 85. — Japonais 4 % 1905, 79. — Russe 3 % 1891, 63; 5 % 1906, 90; 4 1/2 % 1909, 81; 4 1/2 % 1914, libéré, 88 25. — Serbe 4 % Amortissable 1895, 65 35. — Banque de France, 4535. — Banque de l'Algérie, 2550. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 881. — Compagnie Algérienne, 1005. — Crédit Foncier de France, 715. — Crédit Lyonnais, 1051. — Société Générale, 500. — Banque Commerciale Italienne, 455. — Paris-Lyon-Méditerranée, 1045. — Nord, 1370. — Action Andalous, 254. — Actions Nord d'Espagne, 356. — Action Saragosse, 358 50. — Docks et Entrepôts de Marseille, 404. — Messageries Maritimes, 75. — Nord-Sud, 105. — Omnibus de Paris, 450. — Canal de Suez, 4311. — Thomson-Houston, 575. — Vagons-Lits ord., 270. — Briansk, 311. — Rio-Tinto, 1575. — Ville de Paris 1865, 525; 1871, 387; 1875, 499 50; 1876, 494; 1892, 284; 1894-96, 275; 1899, 310 50; 1904, 331; 1905, 334; 1910 3 %, 303; 1912, 221 50. — Méditerranée 3 %, fus. anc., 364; fus. nouv., 360 50. — Midi, 372. — Sud de la France, 326 50. — Lombardes anc., 179. — Nord d'Espagne, 1re série, 354 75. — Saragosse, 1re série, 352. — Salonique-Constantinople, 245. — Communales 1879, 447; 1880, 476; 1891, 325; 1892, 362; 1899, 360; 1906, 408; 1912, non libéré, 207 50; libéré, 208 50. — Foncières 1879, 480; 1883, 359; 1885, 360; 1895, 370; 1903, 416; 1909, 214; 3 1/2 % 1913, libéré, 418; 4 % 1913, 440. — Compagnie Transatlantique 3 %, 297 50. — Panama à lots, 99 50. — Tramways 4 %, 401.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 91. — Bakou, 1330. — Balia, 305. — Caoutchouc, 70 50. — Malacca, 114 50. — Phosphates, 318. — Platine, 430. — Toula, 1124. — Cape, 82 75. — Chartered, 14 50. — Chino, 259. — Crown, 119. — Debeers ord., 282 50. — East Rand, 39. — Fereira, 54. — Goldfields, 35 50. — Jagersfontein ordinaire, 71. — Lena, 46 50. — Mount, 77. — Rand Mines, 127. — Robinson Gold, 48 25. — Spassky, 59 75. — Spies, 20 25. — Tharsis, 151 50. — Utah, 384. — Village, 42. — Dnieprovienne, 2375.— Donetz, 1010.— Monaco, 2300; cinquième, 467. — Colombia, 1125. — Chèque sur Londres (cours extrêmes), 26 75 et 26 95.

Bourse de Marseille du 29 Juin

3 % au Porteur, petites coupures (3-20), 70 60; c. 1000, 70 65. — Argentin 4 % 1911, 83 40. — Russie 5 % 1906, 90 40. — Turquie (Dette convertie) 4 %, 61 25. — Panama, obligations et bons à lots, 100 25. — Paris-Lyon-Méditerranée, 1051. — Société Marseillaise, act. 250 fr. payés, 510. — Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1205. — Verminck C.-A. et Cie, 93. — Immobilière Marseillaise, 476. — Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1170. — Fournier L.-Félix et Cie, 139. — Ville de Paris 1865 4 %, 525; 1871 3 %, 390; 1892 2 1/2 %, 288; quarts, 78; 1894-1896 2 1/2 %, 284; quarts, 76; 1898 2 %, 338; 1904 2 1/2 %, 336; cinquièmes, 73 50; 1910 3 %, 307 50; 1912 3 %, 25 fr. non vers., 223 50. — Communales 1879 2.60 %, 443; 1891 3 %, 322; 1912 3 %, lib., 207 50; non lib., 206 25. — Foncières 1879 3 %, 480; 1885 2.60 %, cinquièmes, 83; 1909 3 %, 214; 1913 4 %, 438. — Midi 3 % anc., 371. — Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, fus. nouv., 359. — Tramways 4 %, 398. — Electricité de Marseille 4 1/2 %, 443.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 29 juin. — Di Cristo Marie, rue de la Rose. — Tizzoni François, rue Servian-de-la-Figuière, 7. — Izzo Marie, rue du Poirier, 2. — Maljean Henri, boulevard Rabatau, 110. — Gallo Marie, rue des Vignes, 4. — Armand André, rue Saint-Jean-Baptiste, 1. — Burle Lucien, 2, rue Auger. — Charrasse Jeanne, rue Lycée-Périer, 5. — Gabrillargues Marie, rue Adolphe-Thiers, 58. — Philis César, impasse de Sion, 7. — Poggi Marie, rue Albrand, 39. — Liouville Félicien, rue de la Colline, 28. Greco Lucie, rue Négrel, 18. — Pinto Simon, rue Sainte-Catherine, 38. — Colomero Virginie, Saint-André. — Matheron Robert, rue Moustier, 1. — Garino Clément, rue Guichard, 22. — Eckert Marius, impasse Bons-Voisins. — Fortoul Suzanne, rue Thomas, 123. — De Pascale Marcelle, traverse Notre-Dame-de-Bon-Secours, 11.

Total : 23 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 28 juin. — Cazavieille Louis, 38 ans, boulevard des Dames, 84. — Vallt Marie 3 mois, boulevard Raymond, 24. — Avella Thérésa, 31 ans, rue d'Endoume, 183. — Vincensini Jean-Baptiste, 52 ans, rue Gourjon, 1. — Molette Marie, 4 mois, boulevard National, 274.— Conviventi Clelia, 28 ans, Mourepiane. — Mauberret Joseph, 51 ans, rue Perrin-Solliers, 47. — Balmas Michel, 46 ans, rue Guichard, 42. — Pujos Sylvain, 54 ans, Sainte-Marthe— Sechi Pierre, 6 jours, avenue d'Arenc, 104. — Canolle Fernand, 58 ans, Saint-Barnabé. — Vidal Gustave, 6 mois, rue Kléber, 65. — Livornetti Raphaël, 2 ans, quai de Rive-Neuve, 49. — Boetton Marie, 70 ans, La Barrasse. — Vidal Giovanni, 65 ans, rue de La Ciotat, 6. — Frizon Paul, 3 mois, rue Antoine-Blanc, 6. — Rossini Mireille, 3 mois, Saint-André. — Blanc Philomène, 73 ans, rue Thomas, 53. — Tardy Gustave, 52 ans, rue Bonu, 18. — Marcovich Michel, 74 ans, rue des Enfants-Abandonnés, 1. — Barrier Renée, 9 ans, 2, rue Haxo — Marasca Madelaine, 21 ans, rue Ingarienne, 1.— Fontan Amélie, 39 ans, rue Armény, 14. — Audirac Etienne, 63 ans, Saint-Barthélemy. — Gubian Joseph, 69 ans, Fontaine-des-Tuiles. — Pillon Jean, 31 ans, rue Saint-Régis, 16. — Natta Jean-Baptiste, 51 ans, rue de la Croix-d'Or, 11. — Delestrade Jean-Baptiste, 49 ans, Saint-Barnabé. — Rainero Julienne, 5 ans, boulevard Velten, 12.

Total : 35 décès, dont 12 enfants, plus 2 mort-nés.

HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste **M. GLASER**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat, qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne et qu'ils font disparaître les hernies.
Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'appareil de **M. GLASER**, à :
GAP, le 3 juillet, hôtel des Négociants ;
SISTERON, le 4 juillet, hôtel des Acacias ;
FORCALQUIER, le 5 juillet, hôtel des Lys ;
MANOSQUE, le 6 juillet, hôtel des Postes ;
DIGNE, le 7 juillet, hôtel Boyer-Mistre ;
AIX, le 8 juillet, hôtel de la Mule-Noire ;
PERTUIS, le 9 juillet, hôtel du Cours ;
APT, le 10 juillet, hôtel du Louvre ;
SALON, le 11 juillet, hôtel de la Poste ;
CAVAILLON, le 12 juillet, hôtel Arnaud ;
MARSEILLE, les 13 et 14 juillet, hôtel des Négociants, cours Belsunce, 33.
Brochure franco sur demande

Tribune du Travail

On demande des jeunes filles de 13 à 15 ans, pour apprentissage, travail facile, M. Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins, au 2e, à droite.

On demande des jeunes gens pour faire les courses, M. Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins, au rez-de-chaussée.

On demande des demi-ouvrières papetières, Cassagne, 26, quai du Canal.

On demande des ouvriers cordonniers, 1, rue Fortia, au magasin.

On demande une apprentie ou une demi-ouvrière pantalonnières, 50, rue de la Darse, au 4e.

On demande de bons appiéceurs, rue Nationale, 4, au 1er. Inutile de se présenter si l'on n'est pas capable.

On demande une bonne pour travaux d'intérieur et cuisine, veuve de préférence, 40, rue d'Aix, au 1er.

On demande une fillette pour faire les courses, payée de suite, 7, rue Estelle, au 1er.

On demande une jeune mécanicienne, avenue de la Timone, 75.

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, pour courses, rue de la Darse, 50, boucherie.

On demande monteurs en chaussures chez P. Deumié, 3, rue Fortia, au 3e étage.

On demande jeune fille de 15 ans environ, pour aider aux soins du ménage et au magasin chaussures Mireille, rue d'Aix, 28.

On demande de suite jeune sommelière serveuse, capable, rue des Fabres, 11.

On demande un garçon de 15 ans, pour les courses, 56, allées de Meilhan, librairie.

Mécanicien-conducteur de machine à vapeur demande place. S'adresser M. Fava, rue Fort-Notre-Dame, au 2e.

On demande des ouvrières pour le jointage de brodequins militaires à fil poissé, chez Ambrosini, 25, rue du Refuge.

On demande une ouvrière pour le caleçon, 125, rue Breteuil, au rez-de-chaussée.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvrier et demi-ouvrier tailleurs ; jeunes employés nègres pour faire la vente d'un article et pour voyager ; demi-ouvrier et apprenti dégrossi serruriers ; demi-ouvrier et apprenti bien dégrossi ferblantiers ; ouvrier et apprenti vanniers ; forgeron-charron pour le camion ; matelassier ; chauffeur pour petite machine ; demi-ouvrier ajusteur pour automobile ; ouvriers charrons ; ouvrier plombier ; ajusteur-mécanicien et tourneur sur métaux, avec références, pour le dehors ; demi-ouvrier serrurier ; apprentis chaudronniers sur cuivre ; apprenti fumiste ; apprenti électricien ; jeune garçon pour bar, de 14 ans, présenté par ses parents, logé, nourri et payé ; demi-ouvrier électricien ; ouvrière au courant de la manipulation des harengs ; ouvrières pour travaux de campagne ; demi-ouvrière et apprentie tailleuses ; demi-ouvrière et apprentie pantalonnières ; ouvrière pompière. S'adresser : Bourse du Travail, rue de l'Académie.

BOUILLON DUVAL EN CUBES

Inouï et Merveilleux
Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.
45 fr.
PRIX UNIQUE
A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

AVIS aux MERES de FAMILLE
La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée**, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boîte de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**
Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.
Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

GUIDES JOANNE
LES GRANDS GUIDES FRANÇAIS

Grands Bains de Mer Monnier
PLAGE DU PRADO
Etablissement de premier ordre — Confort — Hygiène — Propreté absolue
RENDEZ-VOUS DES FAMILLES ET DE LA BELLE SOCIÉTÉ
RESTAURANT RÉPUTÉ — CONSOMMATIONS DE MARQUES
Superbe Terrasse sur la Mer — Téléph. 27-08

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après** la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

SAGE-FEMME
Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

CAMIONNEUR-LIVREUR est demandé avec références, 1, pl. Observance, md de vins.

HOMME non mobilisable cherche emploi quelconque pour durée guerre, références sérieuses. Ecr. Boéri, Grand Café Glacier.

A vendre, riche chambre à 2 port. n. c. neuve, n'imp. l'offre, r. République, 95, 1er.

RICHE occasion, bel. chamb., sal. à manger, suspension, bur.px sac,.r.Breteuil,108

REFUGIE ouvrier peintre en bâtiments demande emploi. Ecrire Hôtel d'Orient, rue des Phocéens.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

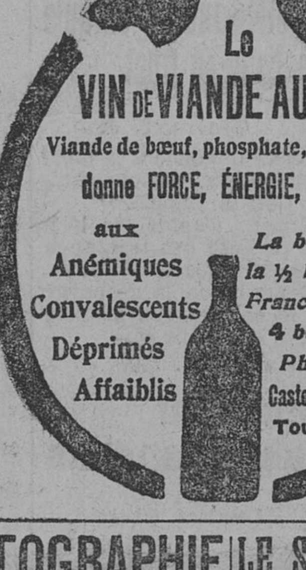
Le VIN de VIANDE AUBERT
Viande de bœuf, phosphate, quinquina
donne FORCE, ÉNERGIE, SANTÉ
aux Anémiques Convalescents Déprimés Affaiblis
La bout. 4.50, la ½ bout. 2.50, Franco gare par 4 bouteilles.
Pharmacie Castel-Chabre Toulon

PHOTOGRAPHIE
Robert Rogliano
19, rue Paradis - Marseille
SPÉCIALITÉ
d'Agrandissements inaltérables, REPRODUCTIONS et TRAVAUX INDUSTRIELS

LE STYLO DU SOLDAT
Pour écrire sur le champ de bataille avec de l'eau, du vin, du café, etc.
INDISPENSABLE AUX MILITAIRES
est expédié franco par poste
AVEC UNE PLUME DE RECHANGE
Contre 1 fr. 15 adressés à M. JUGE, dépositaire du “Petit Provençal”, à Toulon.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

DAME instruite désirerait emploi de secrétaire, écritures, ferait correspondance. — Ecr. à X. Y. Z. bur. du journal.

ABONNÉS ET LECTEURS

Qui demandez UN EMPLOI

Qui cherchez DES OUVRIERS
EMPLOYÉS ou REPRÉSENTANTS
DES COUTURIÈRES
LINGÈRES, MODISTES
BONNES ou CUISINIÈRES

Qui voulez offrir ou prendre en location
DES APPARTEMENTS
CHAMBRES, LOCAUX, VILLAS

Qui cherchez ou offrez de bonnes
PENSIONS DE FAMILLE

Qui voulez acheter ou vendre un
OBJET D'OCCASION

Essayez et Lisez nos

ANNONCES ÉCONOMIQUES “CLASSÉES”

du MARDI et du VENDREDI

AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et Institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Prix : 0 fr. 50 la ligne

Minimum de chaque insertion : 2 lignes, 1 franc

La ligne comprend 40 lettres ou signes. Les annonces portant l'adresse « Bureau du Journal » ne sont pas acceptées. Les textes doivent nous parvenir la veille de l'insertion, avant 5 heures, accompagnés de leur montant ou un mandat en bon de poste.

“Croquis du Front”

Dessins inédits de S'TICK

30 cartes postales en couleurs éditées au profit des prisonniers de guerre par séries de 6 cartes

50 Centimes la Série

EN VENTE
Aux bureaux du PETIT PROVENÇAL
Chez tous nos dépositaires
Dans les bureaux de tabac
Chez les marchands de cartes postales

ENVOI FRANCO PAR POSTE
de la collection complète contre mandat de 2 fr. 50
d'une série contre 50 centimes

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

DAME VEUVE bonne famille, désire soigner malade ou emploi dans maison de commerce. B. M., cours Lieutaud, 18.

ON DEMANDE une très bonne ouvrière pour presse américaine ferblanterie, travail assuré, bien rétribué. Inutile de se présenter si l'on n'est pas bien capable, 7, rue Marius-Jauffret.

ON achèterait deux chevaux, un gros camion Jouve, 60, boulevard Rougier.

A LOUER belle chambre et salle de bains avec gaz et électricité, avec ou sans pension, chez dame veuve, vue sur la rade, 4, quai de la Joliette, au 2e étage.

Mme DELOR, DE PARIS prof. sciences divinatoires, délai 8 j. p. réalité, consult., réussit tout. 12, r. de la Palud, au 2e étage, Marseille.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er. Marseille.

MÉCANICIENNES avec machine demandées, équipement militaire, quai du Canal, 12, au 4e.

AVIS Dans un but philanthropique un Monsieur offre gratuitement de procurer un emploi à toute personne de nationalité française et pourvue de son casier judiciaire. S'adresser, place du Change, no 5, à M. Soubeyran, entresol.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

MILITAIRE réformé p. suite de blessure mais encore valide, demande emploi de garde propriété ou de concierge. S'adresser à Mme veuve Ermite, 62, Grand'-Rue Marseille.

A VENDRE au plus offrant 3 maisons d'un rez-de-chaussée et 1 maison d'un 1er étage avec remise, le tout attenant avec dépendances, jardin, gaz, etc., quartier Bon-Secours. S'adresser rue Devilliers, 10, 3e étage

PERDU collier perles av. médail. Rap. contre réc. Mlle Angry, rue d'Aubagne, 93.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 30 juin

— 5 —

Fils de Française

Grand roman d'actualité

PREMIERE PARTIE

SOUS LA VOUTE DU CANON

La grande nouvelle lui donnait des ailes, d'un temps de galop il était à son hôtel, criait, en passant à la caisse, de lui préparer sa note, grimpait quatre à quatre dans sa chambre boucler sa valise.

Sergent de réserve du ... zouaves, il devait rejoindre son dépôt le surlendemain, lundi, à Saint-Denis, et, désireux de passer son dernier dimanche en famille, il ne voulait pas manquer le premier train en partance pour Paris.

Tout en empilant ses effets et ses papiers à coups de poings, lui d'habitude si soigneux, tout en serrant fièvreusement les courroies.

« Ça y est ! répétait-il en fanfare, ça y est !... Ha ! Ha ! c'est ma pauvre maman qui doit faire une tête !... Ah ! tu n'as pas voulu que j'entre à Saint-Cyr, que j'embrasse la carrière des armes ! Eh ! bien, je vais tout de même l'embrasser, vilaine maman, cette carrière-là, malgré toi, sur les deux joues ! cogner tout mon saoul sur les casques à pointe. — ce qui me changera des arbicots !

L'arrimage terminé à la va-comme-je-te-pousse, une seconde, son chapeau mou crânement rejeté en arrière et façonné d'un coup de poing en chéchia, il se campa en posture de conquérant devant la glace de l'armoire, qui lui renvoya l'image d'un beau garçon de vingt-six ans, hardiment découplé, aux yeux clairs, au regard loyal, à la mine résolue du soldat qu'il eût tant voulu être, au lieu du pacifique voyageur en bonneterie qu'il était prosaïquement.

« Maintenant conclut-il, zut, pour le civil ! en avant pour le militaire ! oust ! qu'on se grouille !...

Comme il sautait de la voiture qui l'avait amené à la gare, sur le trottoir il s'entendit interpeller par une voix joyeuse :

— Hé ? Parigot ? c'est toi, mon vieux ? Qué que tu fabriques dans nos murs ?

Surpris, il se retourna, et, dans un grand garçon maigre et dégingandé, au profil en lame de serpe, aux yeux gris-vert pétillants de malice, à la moustache et barbichette en poils de chat, il reconnut un camarade d'Afrique, fricoteur, chapardeur, mauvaise tête, vrai diable-à-quatre, mais réputé pour sa bravoure folle, et sa verve caustique qui faisait de lui le loustic de la section.

— Le *Marseillais !* s'écria-t-il.

— En personne naturelle, comme tu le vois !... On va manger de l'Allemand ? Hé ?

— Avec d'autant plus d'appétit que tu te chargeras de l'accommoder ?

— A la sauce piquante, à la broche, au choix de ces Messieurs ! Je te réponds que les bougres n'auront pas à réclamer !

— Oui, je sais que tu t'y entends !

Ceci était une allusion à la profession de l'ex-chacal, cuisinier dans le civil, et qui, dès l'époque, là-bas, au pays des Arbis, avait fait apprécier ses talents de maître-queux. Depuis lors, il n'avait pas dû se perdre la main. Actuellement, en effet, il régentait les fourneaux de Machin — nous ne faisons pas de réclame — le prince des restaurateurs de cette ville de fins gourmets. Ses homards à l'Américaine étaient célèbres, et l'on accourait de vingt lieues à la ronde pour déguster son « beurre blanc ».

Les deux jeunes gens se serrèrent la cuiller, et comme on était en avance, le Marseillais insista pour offrir au Parigot une consommation que Jean, voyant qu'un refus désobligerait son camarade, finit par se décider à accepter, à charge de revanche !

L'on entra au buffet, quand leur parvinrent aux oreilles quelques mots malencontreux prononcés à une table voisine.

Il y avait là des consommateurs qui, s'entretenant comme de juste de la guerre — sujet unique à cette heure de toutes les conversations — discutaient nos chances de succès.

Bien que convenant que la lutte serait rude, tous manifestaient leur confiance dans l'issue finale, sauf un Monsieur au mufle de dogue, aux yeux à fleur de tête, à la moustache en brosse à dents, au ventre barré d'une grosse chaîne en or, type de bourgeois cossu qui, après avoir énuméré avec complaisance nos prétendues tares et faiblesses, et les éléments selon lui de supériorité écrasante dont disposaient nos adversaires, conclut d'un ton absolu, tranchant, que nous étions « fichus » d'avance, et que « Guillaume nous mettrait dans sa poche en cinq secs »...

C'en était trop.

Tandis que s'élevait une rumeur de réprobation, le Marseillais, qui avait la tête près du bonnet, sautait de sa place en renversant sa chaise, et, planté devant le blasphémateur, le toisant avec mépris :

— Pour sûr, l'apostropha-t-il rudement, que si elle n'avait que des cocos comme vous pour la défendre, la France serait bien vite fichue. Heureusement, mon bonhomme, qu'il y en a d'autres qui se chargent de rabattre le caquet à votre Guillaume et pour commencer aux Français de camelote qui font en ce moment son jeu !

De sa banquette adossée à la devanture, retranché derrière sa table, l'interpellé riposta hargneusement :

— D'abord, vous, je ne vous parle pas !...

— Eh ! bien, moi, je vous parle, et j'en ai le droit, je pense, étant de ceux qui vont se faire crever la paillasse, tandis que les repus et les malcontents comme vous resteront bien tranquillement à l'abri des balles, à digérer et à critiquer, les pieds dans leurs pantoufles, au coin de leur feu...

Le Marseillais conclut :

— Voilà ! si ça ne te suffit pas, mon vieux, tu n'as qu'à passer au guichet. Et puis ça n'est pas la peine de rouler des yeux de veau !

A ce dernier trait, l'autre se leva, le visage empourpré, les poings frémissants.

Suffoquant de fureur, la voix étranglée, il bégaya :

— Espè...ce de... de... v...oyou !...

Il n'avait pas achevé, que, d'un bond, telle une catapulte qui se détend, notre chacal franchissait la table qui le séparait de l'insulteur, et pan ! d'un coup de tête en pleine poitrine, l'envoyait à travers la devanture se ramasser sur le trottoir.

Il y eut un fracas formidable. Autour du bonhomme en piteux état, la glace gisait en trente-six mille morceaux.

Jean s'était précipité pour s'interposer — trop tard ! — tant le dénouement s'était produit imprévu et foudroyant.

Le cafetier accourut, gémissant :

— Qui payera la casse ?

— Ah ! par exemple, ça ne sera pas moi, déclara l'exécuteur qui se tenait les côtes, débrouillez-vous avec l'hippopotame qui vous a démoli votre devanture. Qui casse les verres les paye. S'il a quelque chose à réclamer, il n'a qu'à s'adresser aux... zouaves, où qu'il me trouvera à toute heure. On s'arrangera ensemble, à la douce. En cas de tirage, je me charge d'y en boucher un autre coin. Là-dessus, honneur à la compagnie, bonsoir !

Froidement, il régla ses consommations, sortit en sifflottant :

Pan pan l'Arbi !
Les chacals sont par ici !...

et nos deux zouaves — l'un lavant la tête à l'autre, sans trop insister, car, en somme, la correction n'était pas volée — reprirent d'un pas leste le chemin de la gare.

Là, déjà, témoignant d'un patriotique et touchant empressement qui devait être la caractéristique sans exception du mouvement sur toute l'étendue du territoire, les premiers mobilisés devançant l'appel, et ceux ayant comme Jean à rallier au loin leur dépôt, affluaient, nantis de la modeste valise en toile bise, escortés de la famille et des amis.

Il y eut bientôt foule dans la salle d'accès — une foule à peine bruyante, comme disciplinée dans le recueillement du sacrifice et la solennité de l'adieu.

Obéissant, eût-on dit, à quelque mystérieux mot d'ordre venu on ne sait d'où, chez tous et toutes, à quelque classe de la société qu'ils appartinssent, une même tranquille résolution, un même souci de dignité, de pudeur : — eux, tout juste la voix un peu rauque, le geste un peu fébrile ; elles, si par hasard une larme perlait à la paupière rougie, vite essuyée cette larme, à la dérobée, du coin du mouchoir.

De pauvres femmes en cheveux, traînant à leurs jupes une marmaille qui ouvrait de grands yeux innocents, se serraient furtivement contre leur homme, secouées parfois d'un hoquet nerveux, et détournant la tête pour ne pas éclater, tandis que lui, son petit dernier sur le bras libre, refoulant l'angoisse qui le poignait à la pensée de tout ce monde qui allait rester sans gagne-pain, riait d'un rire forcé pour donner le change.

Pas un qui n'acceptât l'épreuve avec une détermination réfléchie, consciente, exempte d'excitation factice, — remarque bien curieuse : pas un ivrogne ! — Point de ces séparations déchirantes auxquelles on eût pu s'attendre, — point de jactance, non plus, sinon dans cette note gouailleuse qui est notre manière à nous, notre marque de fabrique, — *made in France.*

Ah ! l'admirable tenue de ce peuple, qui se levait comme un seul homme pour défendre ses foyers, son droit à la vie, à la liberté, à la paix, « pour soutenir la cause impérissable de cette France que les barbares attaquaient parce qu'elle incarne les idées de justice et de bonté ! » Quel beau courage, digne, confiant et calme, — courage des forts !

... Voici enfin le train.

Les voitures sont prises d'assaut, et chacun a vite fait de s'y caser pour bien vite remettre la tête à la portière, montrer un visage joyeusement résolu, d'où toute trace d'attendrissement s'est dissipée.

MAXIME AUDOUIN.

(La suite à demain.)